

Un lieu à soi

Transformation d'un hôtel particulier
et entrepôts industriels en maison
des femmes.

Rapport de Projet de Fin d'Études

Un lieu à soi



POLITECNICO
MILANO 1863

DIPARTIMENTO DI ARCHITETTURA
E STUDI URBANI
DEPARTMENT OF ARCHITECTURE
AND URBAN STUDIES

Elsa Fisbein - Double diplôme Architecture et Design urbain

Février 2024 - Sous la direction de Lila Bonneau, Paolo Tarabusi et Pierre Alain Croset

École Nationale Supérieure d'Architecture Paris Val de Seine

Politecnico di Milano

REMERCIEMENTS

Merci à l'ensemble de mes professeurs encadrants de Paris comme de Milan, Lila Bonneau, Paolo Tarabusi et Pierre Alain Croset, qui m'ont accompagnée et soutenue pendant cette dernière année d'études. Merci pour leur temps, leurs précieux conseils et leur curiosité face aux thèmes abordés.

Merci également à ma directrice de mémoire Fanny Delaunay, pour son accompagnement dans le cadre du mémoire ainsi que du projet, qui est finalement la continuité d'une même réflexion.

Un grand merci aussi à tous.tes mes professeur.es des années précédentes, qui ont réussi à me transmettre leur passion, leur détermination et m'ont donné l'envie et la force d'exercer ce métier.

Enfin, merci à toutes les personnes que j'ai pu rencontrer ces dernières années pendant mes expériences personnelles et professionnelles qui ont nourri mon parcours, mes réflexions, et ont été une grande source d'inspiration. Je pense particulièrement à Frida Escobedo chez qui j'ai eu la chance de travailler durant une année. Sa vision et ses conseils m'ont guidée tout au long de mon projet.

SOMMAIRE

8	Introduction
16	Méthodologie
24	01. Couvrir un besoin Une sécurité à construire
32	02. Identifier un site Un hôtel particulier et des entrepôts industriels
74	03. Imaginer son devenir Entre cour et jardins, un nouveau chez-soi
114	Conclusion
118	Bibliographie
120	Annexes
132	Table des matières

INTRODUCTION

Un projet né d'une expérience de terrain

Ce projet s'inscrit dans une réflexion personnelle et critique de l'architecture, nourrie depuis quelques années d'expériences aux contextes variés.

Durant 4 ans d'études, je n'avais jamais entendu parler dans le cadre universitaire de problématiques de genre et d'enjeux d'inégalités homme-femme.

Ce n'est qu'au cours de mon année de césure que j'ai commencé à m'y intéresser. J'ai travaillé un an dans une agence mexicaine dirigée par l'architecte Frida Escobedo. Née d'une mère sociologue, elle met l'usager.e au cœur de la réflexion. c'était la première fois que j'abordais véritablement l'architecture sous un angle sociologique. C' était aussi la première fois que je travaillais sous la direction d'une femme chez qui les questionnements féministes faisaient partie intégrante de son processus de conception. La bibliothèque de l'agence proposait de multiples ouvrages sur la place de la femme dans l'architecture, et je me suis rapidement passionnée par ces questions.

Je pense que prendre en compte les populations en marge, souvent ignorées, permet de penser et de poser des questions innovantes encore impensées.

Aujourd'hui, je m'engage à intégrer ces réalités dans ma pratique et tenter d'y apporter une réponse adaptée. Ce projet de fin d'études est la continuité d'un travail préalable de recherche sur la question du genre dans l'habitat, effectué dans le cadre du mémoire.

Architecture et genre : Une question ancienne et toujours actuelle

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un travail de nombreux.ses architectes et theoricien.nes sur des actions découlant de la théorie féministe, dites pratiques féministes. Ces projets agissent sur les manières de concevoir la ville comme des dispositifs spatiaux utilisés. Interrogeant l'aspect politique, social et culturel de l'architecture, ils considèrent l'environnement bâti comme un vecteur de normes sociales, ayant le pouvoir de les installer, de les renforcer, comme de les déconstruire ou de les contester.

Les croisements entre féminisme et architecture trouvent leur origine dans la distinction public/privé et extérieur/intérieur, évoquée dès l'Antiquité. Le philosophe grec Aristote s'empare de la question. On lit dans son œuvre que les femmes seraient biologiquement et intellectuellement inférieures aux hommes, leur rôle dans la société devant se limiter à la sphère privée du foyer et au soin des enfants (fig. 1). N'ayant pas le raisonnement et le jugement nécessaires à la vie politique, elles devraient alors être exclues des affaires publiques. En revanche, Aristote considérait les hommes comme les leaders naturels de la société et estimait qu'ils étaient les mieux placés pour travailler dans la sphère publique de la politique, du droit et de l'armée.

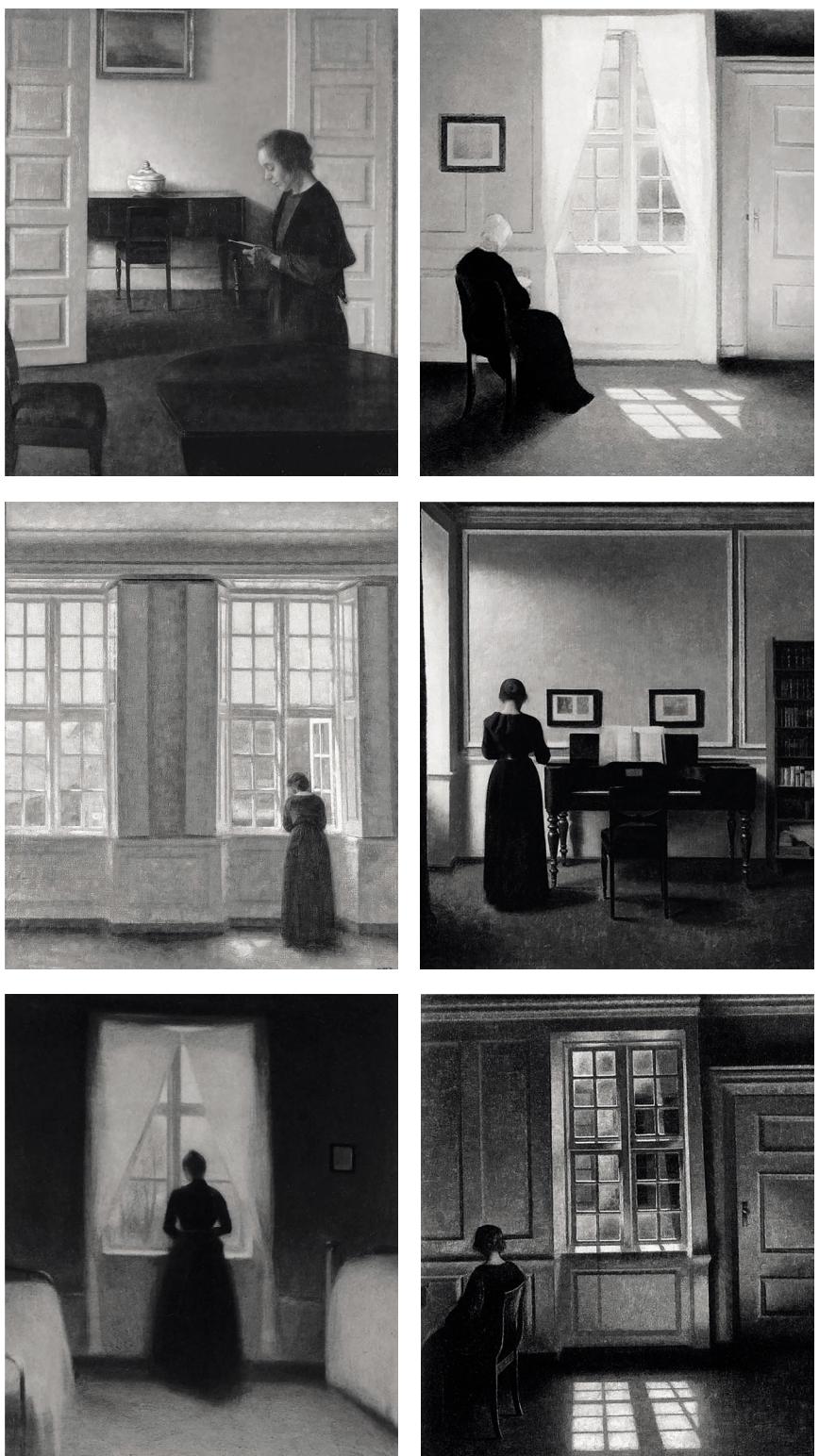


Fig. 1. Peintures d'intérieurs représentant une femme seule dans son espace domestique. HAMMERSHØI Vilhelm, 1900-1916. Disponible sur <https://socks-studio.com/2014/06/02/the-banality-of-everyday-life-domestic-interiors-painted-by-vilhelm->

Thomas Gisborne, ecclésiastique et écrivain anglican du XVIII^e siècle, a théorisé dans son œuvre ce concept des sphères séparées. Il soutenait que la séparation des sphères publiques et privées était naturelle et nécessaire pour le bien-être de la société et que les hommes et les femmes avaient des rôles différents et complémentaires à jouer. La bourgeoisie affirmait à cette époque, d'une part le lien entre famille et intimité domestique, qui constituait alors le lieu privilégié de la femme, et d'autre part celui entre l'homme et la sphère publique, le "dehors" de la maison. La révolution industrielle a accentué cette vision de la sphère privée comme un lieu de sécurité, de confort et de moralité, et la sphère publique comme un lieu de compétition, d'ambition et de pouvoir (fig. 2).

Dans ce contexte, sont nées différentes vagues principales de pratiques féministes en architecture. La première a commencé aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle, revendiquant une déconstruction des espaces genrés dans la sphère privée, comme la cuisine ou la chambre, lieux privilégiés de la femme. Le logement était pour les femmes un lieu de repos mais surtout de travail, le travail domestique, appelé travail reproductif. Ce rôle pesait sur sa liberté et son temps personnel. Pour la première fois, des travaux dits "material feminists"¹ ont pour but d'établir une égalité entre les femmes et les hommes. Dans un des projets s'intitulant 24 maisons sans cuisine (fig. 3), la cuisine devient non pas le lieu d'isolement, mais de rassemblement des femmes, favorisant ainsi l'émancipation des femmes en leur permettant de déléguer certaines tâches. Des premiers dispositifs spatiaux sont aussi conçus par des architectes du mouvement moderne pour permettre à la femme de sortir de cette sphère privée, comme les cuisines ouvertes sur le salon.

Dans les années 1980, cette question devient politique. Des écrits, des théoriciennes Dolores Hayden¹ et Mary McLeod² par exemple, affirment que la différenciation des sphères publiques et privées au sein de l'espace n'est pas biologique mais sociale et relève de constructions dictées par la société patriarcale. L'architecte, historienne et urbaniste américaine Dolores Hayden écrit que "La conception de nos logements reflète les attentes de la société, attentes qui sont désespérément datées et destructrices, en particulier pour les femmes". On ne critique plus l'espace seulement mais la société qui influe sur nos espaces et nos manières de les habiter.

Ainsi, au-delà de la recherche d'une nouvelle typologie d'habitat, l'enjeu de ce projet est bien plus large : il s'agit de tendre vers un nouvel ordre social et politique, plus égalitaire.



Fig. 2. "Les femmes ne quittent pas la cuisine ! Nous savons tous que la place de la femme est à la maison, à cuisiner un repas délicieux pour son mari" Publicité du fastfood américain hardee's dans les années 1930. Disponible sur <https://museeimaginairekacper.hubside.fr/8e-art>

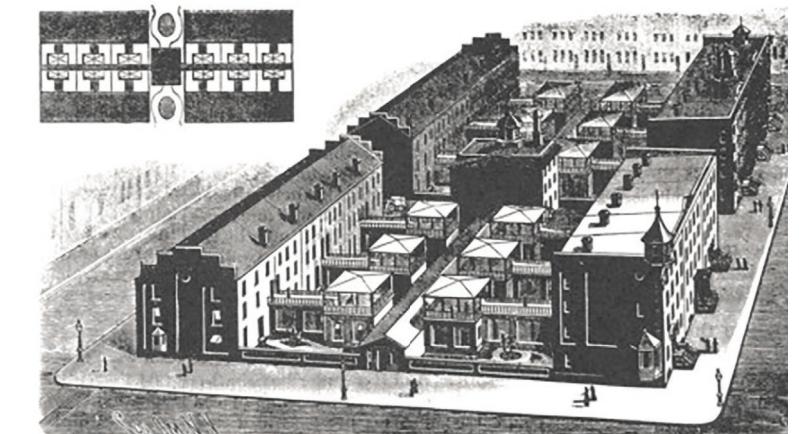


Fig. 3. Projet de 24 maisons sans cuisine organisées autour d'une cuisine collective centrale, Philadelphie, 1890. Extrait de HAYDEN Dolores. *The Grand Domestic Revolution: A History of Feminist Designs For American Homes, Neighborhoods, and Cities*, 1981.

Vers la conception d'un lieu à soi

Le titre de ce projet fait référence au livre de l'écrivaine anglaise Virginia Woolf « A room of one's own », « une chambre à soi », paru en 1929 (fig 4.). L'écrivaine exprime comment il manquait déjà à l'époque aux femmes de quoi « vivre, du temps et une pièce à soi ». Autrement dit, de l'argent, du temps et de l'espace.

Le concept de cette "chambre à soi" développé par Virginia Woolf comme une pièce dont la femme aurait besoin dans son logement pour s'isoler, se ressourcer et écrire sans être dérangée, est aussi aujourd'hui un espace de refuge et de protection face au danger. En effet, le logement n'est pas seulement un espace où l'on se repose mais aussi un espace de conflits, de violences. Comme l'écrit la sociologue Isabelle Clair (2016) "C'est dans l'espace privé que l'antagonisme entre les groupes de sexe s'y réalise avec le plus de violence, dans la plus grande banalité »¹ Ainsi, le logement est la scène cachée de ces rapports de pouvoir. Je pense qu'il est important pour les architectes de lever le rideau sur cette question sociale et politique et faire de la question de l'habitat individuel un enjeu collectif.

L'objectif de ce travail de fin d'étude est de prendre en compte cette réalité et tenter d'y apporter une réponse adaptée, spécifique au contexte parisien. Ce projet est la création d'un lieu unique qui s'inscrit dans une démarche globale sur la lutte contre les violences de genre. Il propose la création d'une maison des femmes au centre de Paris permettant de loger, d'aider et d'accompagner les femmes en difficulté ou victimes de violence.

En travaillant sur la transformation d'un site existant regroupant différentes entités architecturales, ce projet aborde des enjeux politiques et sociaux mais aussi territoriaux liés à la densification, environnementaux et économiques.



Fig. 4 Couverture du livre de Virginia Woolf *Une chambre à soi*: De la nécessité pour toute femme de disposer d'une pièce à soi et de créer en toute liberté.

1. "Faire du terrain en féministe", Actes de la recherche en sciences sociales, n° 213, p.66-83.

MÉTHODOLOGIE

Le genre comme porte d'entrée dans le projet

La méthodologie utilisée considère le genre non seulement comme une donnée à prendre en compte, mais aussi comme une catégorie d'analyse centrale, permettant de guider les stratégies architecturales.

L'approche de ce projet est pluridisciplinaire, avec une volonté de relier l'architecture à d'autres domaines comme les sciences humaines et sociales. Le résultat est une synthèse de différents aspects comprenant des éléments sociologiques, écologiques, économiques, infrastructurels et artistiques.

Un projet construit à partir d'une enquête ethnographique

Au-delà d'une proposition architecturale, ce projet présente un protocole de conception, dialoguant entre la recherche et le projet. Réalisé en un an, ce travail est le fruit d'un travail de recherches théoriques et d'enquêtes ethnographiques réalisées dans le cadre du mémoire, complétées d'analyses réalisées dans le cadre du projet.

Ce protocole a été réalisé en trois étapes principales. Il s'agissait en premier lieu d'identifier les besoins précis auxquels répondre, puis de trouver un site adapté pour la création de ce programme. Enfin, ces éléments de recherche m'ont servi de guide pour le choix des stratégies architecturales (fig 5.).

L'objectif du mémoire était de comparer des projets actuels de logements qui portent une attention particulière aux besoins des femmes dans leur processus de conception. En interrogeant d'un côté les habitantes et de l'autre les conceptrices des projets, ce travail m'a permis de comprendre les besoins des usagers pour la conception de logements mais aussi le rôle de l'architecte dans cette démarche et les stratégies spatiales qui en découlent.

À travers des recherches documentaires, j'ai très vite remarqué que certains pays comme l'Espagne et la Belgique étaient plus avancés sur le sujet. On y trouve un réseau important d'associations féministes et de coopératives habitantes qui font émerger ces thèmes. Ainsi, sur quatre sites étudiés, deux se situent en Espagne et un en Belgique (fig 5.). Pour des contraintes de temps et de distance, il m'a été difficile de me rendre sur place et de prendre contact

avec les acteur.rices concerné.es. L'analyse s'appuie donc sur des entretiens semi-directifs en ligne, un atelier participatif et a été complétée d'une recherche documentaire, de visites d'expositions, colloques et conférences. Bien que la France soit en retard sur ces thèmes, cette période expérimentale reste particulièrement intéressante, puisque de plus en plus de travaux de diplômé.es et de thèses de doctorant.es s'intéressent à ces dimensions et en soulèvent la légitimité¹. Par chance, des expositions, colloques et conférences ont eu lieu à Paris tout au long de l'année sur ces sujets et m'ont permis de mesurer les enjeux actuels. Les obstacles rencontrés m'ont poussée à adapter constamment mes méthodes en fonction des opportunités qui s'offraient à moi.

Le travail de projet a été une occasion de mettre en pratique les résultats trouvés pour le mémoire, tout en répondant à un enjeu plus ciblé. Au-delà de créer un programme de logement, l'objectif du projet était de répondre au besoin le plus urgent, celui de repenser les conditions d'hébergement des femmes victimes de violence. J'ai donc complété cette phase de recherche par des études de cas complémentaires, sur des structures spécialisées pour l'accueil de cette population ciblée, en y analysant leur programme et leur fonctionnement² (fig 5).

Finalement, à partir de ces recherches, j'ai pu identifier les besoins auxquels répondre. De ses besoins découlent des objectifs à respecter et de ses objectifs ressortent des stratégies architecturales qui ont permis de me déterminer par la suite sur le choix du site et les choix de conception.

ETUDES DE CAS ISSUES DU MÉMOIRE

1

La Borda - Barcelone

Coopérative communautaire de 50 personnes de tout âge développée dans le cadre du projet Can Batlló, promu en 2012 par la communauté dans le processus de récupération du site industriel et du tissu communautaire et coopératif du quartier. L'objectif principal de La Borda est de fournir un logement décent, social, abordable et écologiquement durable aux membres de la coopérative, tout en promouvant les relations intergénérationnelles et l'intégration communautaire.

2

La Morada - Barcelone - Espagne

Projet de logements féministes en construction pour personnes LG-BTQI+. Les coopératrices sont lesbiennes, transgenres ou intersexes.

3

Calico (Care and Living in Community) - Bruxelles - Belgique

Projet expérimental qui teste pendant 3 ans une nouvelle approche en matière de logement basée sur le modèle de Community Land Trust . Il propose un habitat groupé intergénérationnel pour des individus issus de milieux populaires, en interaction avec le quartier, avec une attention particulière pour la dimension de genre. L'initiative provient d'une association féministe mais le projet a ensuite été livré à des promoteur.ices.

4

Logements égalitaires à Villiers le Bel - France

Projet de logement en France en cours de conception, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir « Ville durable et solidaire » à Villiers le Bel, dans le Val d'Oise. Il prend en compte des préconisations sur la mise en place de logements élaborés par la plateforme d'innovation urbaine Genre et Ville, composée d'urbanistes, sociologues, architectes et artistes. L'objectif est de rendre les territoires plus égalitaires et inclusifs.

ETUDES DE CAS COMPLÉMENTAIRES POUR LE PROJET

Palais de la femme - Paris - France

Foyer d'hébergement, centre d'hébergement de stabilisation et pension de famille.

Maison Marceau - Paris - France

Centre d'hébergement et locaux d'activité pour femmes en situation précaire

CHS Séraphine de Senlis - Senlis- France

Centre d'hébergement et stabilisation pour femmes isolées et avec enfants

1. À partir du mot féminisme, on recense sur Archirès (bibliothèque des écoles d'architecture et de paysage) 19 travaux d'étudiants dans les ENSA (École Nationale Supérieure d'Architecture), dont le 1er en 2017 et 15 entre 2020 et 2022.

2. Cf Annexes

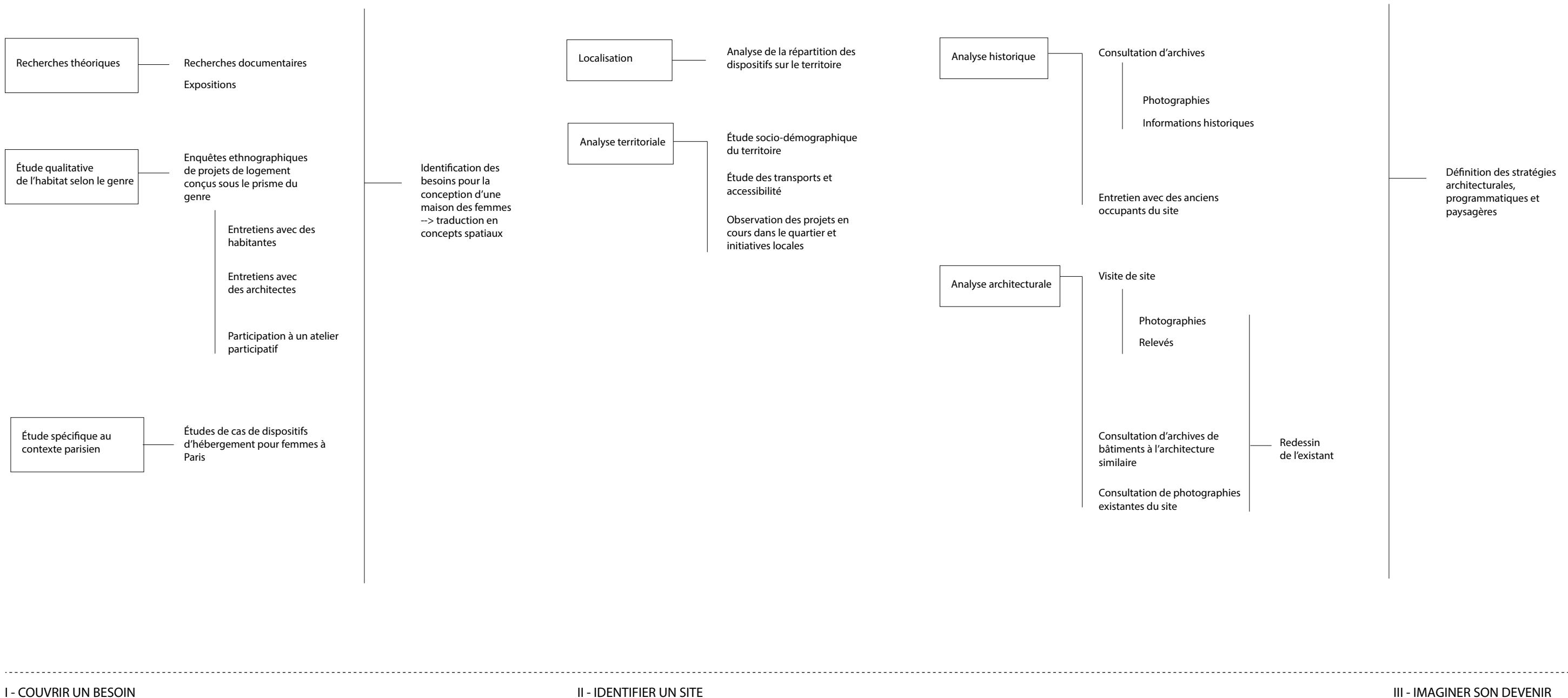


Fig. 5. Diagramme du protocole

01.

COUVRIR UN BESOIN

1.1. Un besoin de sécurité matérielle

Actuellement, le genre est souvent négligé en tant que paramètre influant sur les conditions de mal-logement, mais l'analyser révèle des inégalités marquées. Les femmes et les minorités de genre apparaissent comme les principales victimes de cette problématique. Être homme, femme ou appartenir à une minorité sexuelle expose à des risques significatifs de vivre divers aspects du mal-logement de manière différente¹ (2023). En France, les personnes les plus touchées par le mal-logement sont les individus isolés, les familles monoparentales et les personnes âgées. Des données indiquent que 66,6% des personnes de plus de 75 ans sont des femmes, et 82% des chefs de famille monoparentale sont également des femmes².

Les violences conjugales constituent un facteur majeur de mal-logement, entraînant souvent la perte du logement pour la victime. Les crises économiques actuelles, la crise du logement et la crise sanitaire par exemple, ont fait augmenter le taux de violences domestiques de 21% de 2020 à 2021³. Aujourd'hui, sur environ 210 000 femmes par an victimes de violences en France, 17% d'entre elles ont besoin d'un hébergement pour permettre la décohabitation. De plus, les jeunes femmes de moins de 25 ans sont aussi susceptibles de quitter leur domicile familial suite à des violences intrafamiliales. Le dévoilement de l'orientation sexuelle des jeunes femmes LGBTQIA+ dans la sphère familiale constitue par exemple la cause d'un départ prématué du domicile parental, pouvant les conduire à vivre dans des conditions précaires, avec un risque de violence et d'itinérance.

Enfin, dans une étude réalisée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), 80% des femmes victimes de violence font part d'une inadaptation de leur hébergement compte tenu de leur situation. Ce chiffre montre la nécessité de repenser les conditions d'hébergement des victimes de violence de genre.

1. Fondation Abbé Pierre. *28e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France*, 2023.

2. Ibid.

3. Selon les données du service statistique du ministère de l'Intérieur (SSMSI) publiées en décembre 2022

1.2. Un besoin d'appartenance, d'estime de soi et d'accomplissement au sein de son habitat

Mais le logement est, au-delà d'un besoin matériel, un lieu où l'on se ressource, et on prend soin de soi. Chaque individu a droit à un logement décent et digne. Cet espace doit répondre à des besoins fondamentaux de bien-être et de confort. Bien que ces notions soient complexes puisqu'elles sont très subjectives et dépendantes de l'interprétation de chacun.e, un habitat confortable reste avant tout un habitat adapté aux activités quotidiennes de celui ou celle qui l'occupe.

De plus, le foyer est le premier espace à l'origine de l'accomplissement de soi. Ainsi, garantir un *safe space** où chacun.e dispose de son temps et espace personnels et se sent libre de s'exprimer sans avoir peur d'être attaqué est indispensable, surtout pour des populations vulnérables et socialement discriminées. En effet, la confiance en soi est un élément vital, or la violence peut souvent entraîner une perte d'estime de soi. Renforcer cette confiance peut aider à se reconstruire émotionnellement et à reprendre le contrôle de sa vie. Ce concept renvoie à la notion d'autonomisation, *empowerment** en anglais, qui caractérise une évolution par laquelle un individu prend le contrôle de sa vie en assimilant des compétences, en renforçant l'estime de soi et en développant son autonomie.

Enfin, pour des populations ayant du fuir leur conjoint et s'éloigner de leur entourage, le besoin de lien social est important. Le soutien de la communauté et des relations positives peut jouer un rôle essentiel dans leur processus de guérison. Aussi, après un parcours résidentiel parfois long et chaotique, se sentir enfin chez-soi est indispensable. Le sentiment d'appartenance à un lieu et à un réseau de soutien en dehors de la famille biologique, qu'il s'agisse d'ami.es ou de groupes d'entraide, offre un refuge émotionnel important.

1.3. Des besoins aux stratégies de conception : Une approche holistique pour la réalisation d'une maison des femmes

Après avoir défini les besoins à couvrir, les enquêtes de terrain réalisées et les études de cas m'ont permis de créer une trame à respecter pour la conception d'une maison des femmes à Paris. De ces besoins découlent des objectifs vers lesquels tendre et de ses objectifs ressortent des stratégies architecturales autour de cinq mots clés, qui ont permis de guider le choix du site ainsi que mes choix de conception. On peut parler d'approche holistique de la femme, ne prenant pas en compte ses besoins matériels, mais également sa dimension physique, émotionnelle, sociale, culturelle, etc. (fig 5.)

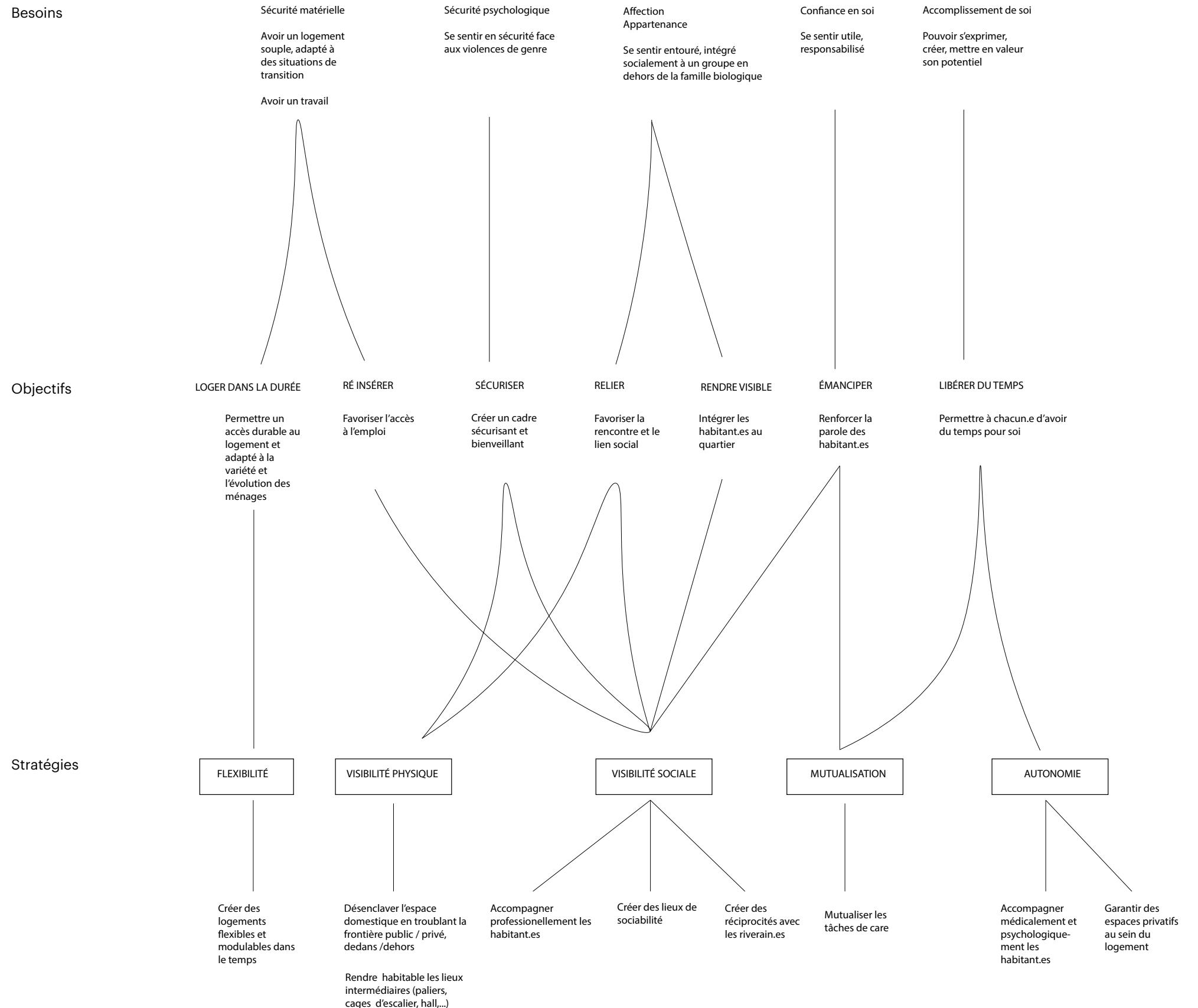


Fig. 5. Une approche holistique pour la conception d'une maison des femmes, diagramme décrivant le cheminement de pensée, depuis les besoins jusqu'aux stratégies architecturales

02.

IDENTIFIER UN SITE

Région - Île de France
Ville - Paris
Arrondissement - 5^{ème}

Entrée au nord : 7 rue Lacépède
Entrée au sud : 18 rue Larrey
Superficie cadastrale - 1940 m²

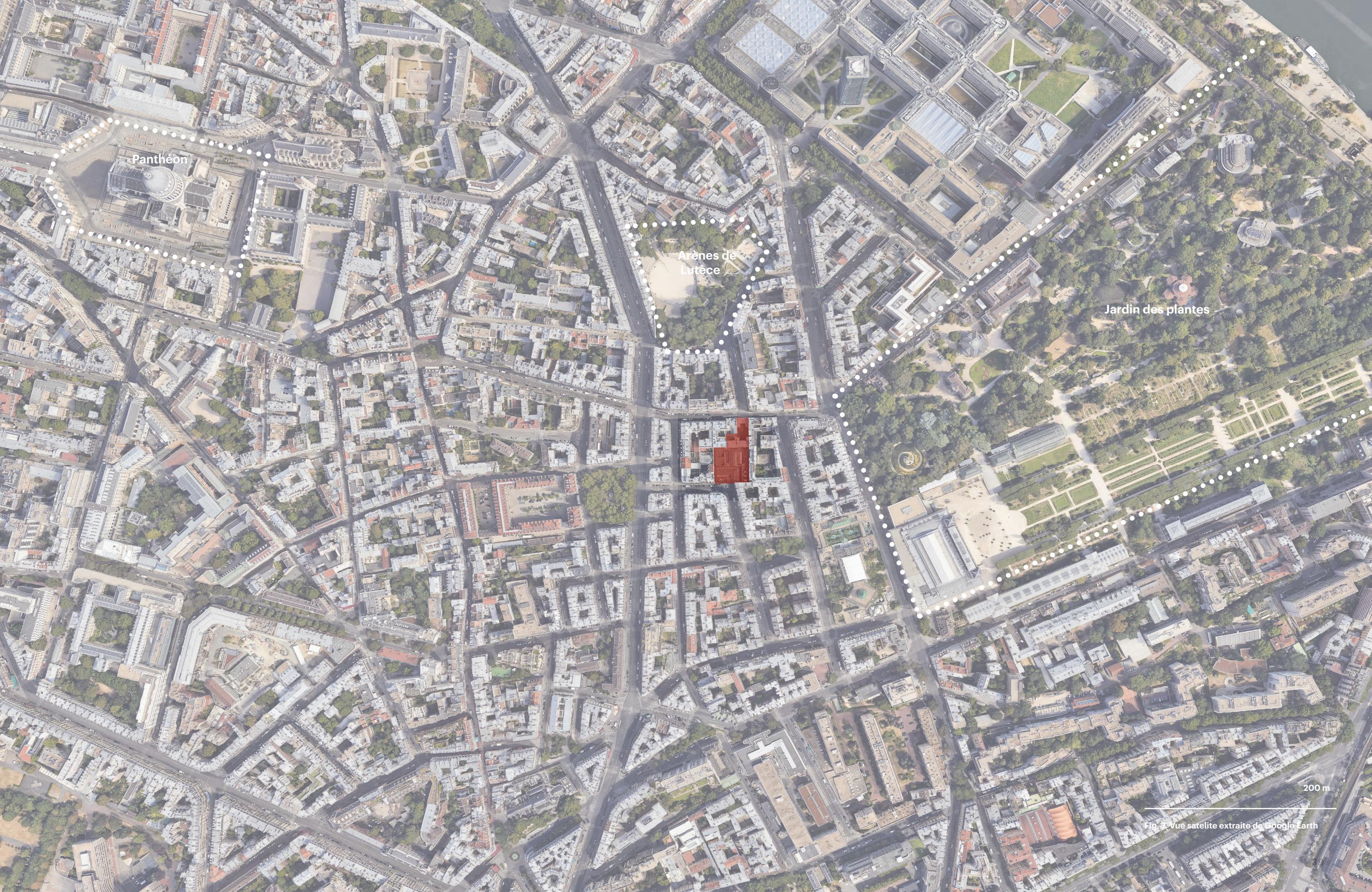
Surface de construction - 4760 m²
Surface de l'hôtel particulier - 1900 m²
Surface des entrepôts - 2800 m²



Selon William Dufour, directeur de l'association Aurore qui s'occupe d'héberger les victimes de violence en région parisienne, "Il faut que l'on pérennise les places d'hébergement en cœur de ville. Ne pas favoriser les places d'hébergement éloignées doit être un objectif."

En effet, la centralité est un enjeu fondamental pour des populations précaires car c'est en centre ville que sont les ressources telles que l'accès à l'emploi, aux services, à la formation. L'objectif était donc de trouver un lieu sûr à la fois central, mais également intime et protégé. Le site choisi se situe dans le cinquième arrondissement de Paris. Ce site est assez exceptionnel puisqu'il regroupe une architecture du XVIII^e siècle, l'hôtel particulier, et des bâtiments industriels. Il m'a semblé assez insolite et propice à la création architecturale.

Fig. 6. Vue satellite extraite de Google Earth



Panthéon

Arènes de
Lutèce

Jardin des plantes

200 m

Fig. 7. Vue satellite extraite de Google Earth

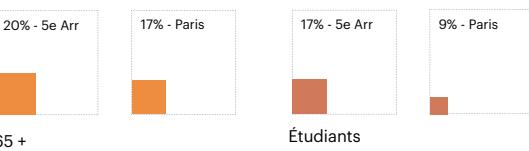
Le territoire du site

2.1.1. La population locale comme potentiel acteur du projet

La présence des nombreuses universités et grandes écoles qui caractérisent le 5e et le quartier Latin (Sorbonne, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris III Sorbonne Nouvelle, École Nationale Supérieure Ulm) fait de cet arrondissement le plus étudiant de Paris. Les étudiants représentent 17% de la population (8 points de plus qu'à Paris en moyenne).

Les personnes âgées de plus de 65 ans sont également particulièrement présentes. En revanche, la part des familles (ménage comptant au moins un enfant de moins de 25 ans) est plus faible que la moyenne parisienne (19% contre 22% à Paris en moyenne).

Ces populations, par leur disponibilité et emploi du temps plus flexibles que la moyenne, peuvent apporter une contribution significative et précieuse au centre d'hébergement social. En effet, les habitantes pourraient bénéficier de l'expertise académique des étudiants, de leurs compétences dans divers domaines, tels que la psychologie, le travail social, la santé mentale, le droit, etc, ou bien les langues étrangères. Les étudiants peuvent également fournir un soutien administratif et éducatif aux femmes hébergées, que ce soit pour l'alphabétisation, l'apprentissage de nouvelles compétences, ou l'accès à des ressources éducatives en ligne. Ils pourraient également aider à organiser des activités récréatives, éducatives ou artistiques pour les femmes hébergées. Enfin, l'inclusion des personnes âgées dans un centre social d'hébergement de femmes peut créer une dynamique intergénérationnelle bénéfique, favorisant le partage des connaissances, la création de liens et l'instauration d'une communauté solidaire.



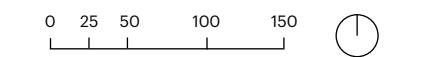


2.1.2. Espaces publics

Le site est situé au carrefour d'importants et généreux espaces publics parisiens, le jardin des plantes, les arènes de Lutèce et la place du Panthéon.

La proximité avec les parcs revêt une importance stratégique pour un projet de logements destiné aux femmes avec enfants. Les parcs offrent des aires de jeux, des possibilités d'exploration et d'interaction sociale favorisant le développement physique, émotionnel et social des enfants. Les parcs offrent également un refuge tranquille, permettant aux femmes et à leurs enfants de se ressourcer. Ces espaces peuvent également servir de lieu de rencontre informel entre les résidentes et autres habitants du quartier. Enfin, ces parcs offrent des installations sportives et des activités récréatives. Cela permet aux femmes et à leurs enfants d'avoir accès à des opportunités ludiques et éducatives à proximité de leur domicile.

Fig. 8 Carte des espaces publics



2.1.3. Centralité et accessibilité

Ce lieu très central est facilement accessible en métro, RER ou train, ce qui constitue un facteur particulièrement important pour des populations pouvant être en situation urgente de fuite de leur domicile.

Le réseau de transport en commun est assez dense puisque l'arrondissement est desservi par 4 lignes de métro (lignes 4, 5, 7 et 10), totalisant 9 stations, par les lignes B et C du RER, et la gare d'Austerlitz.

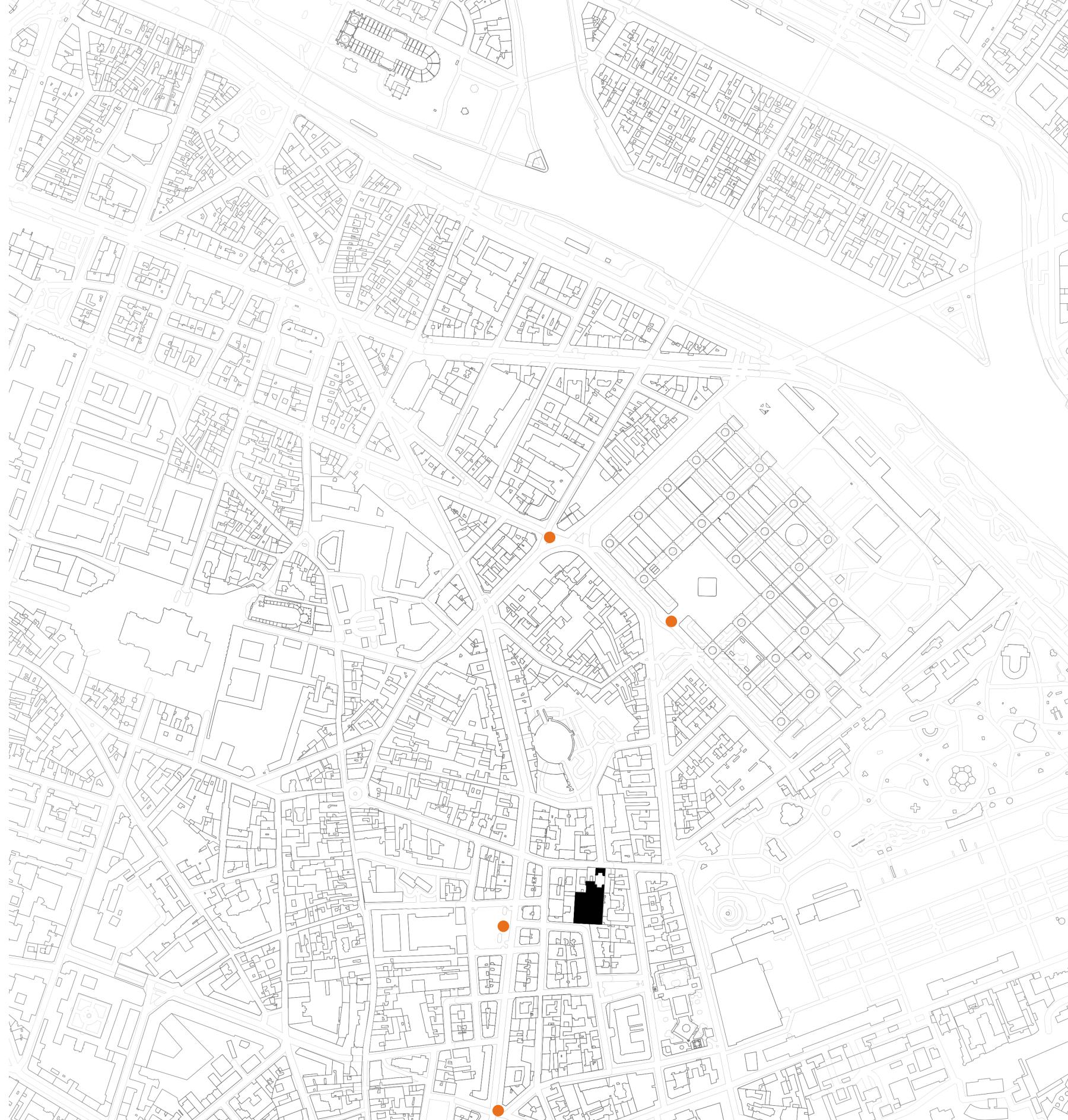
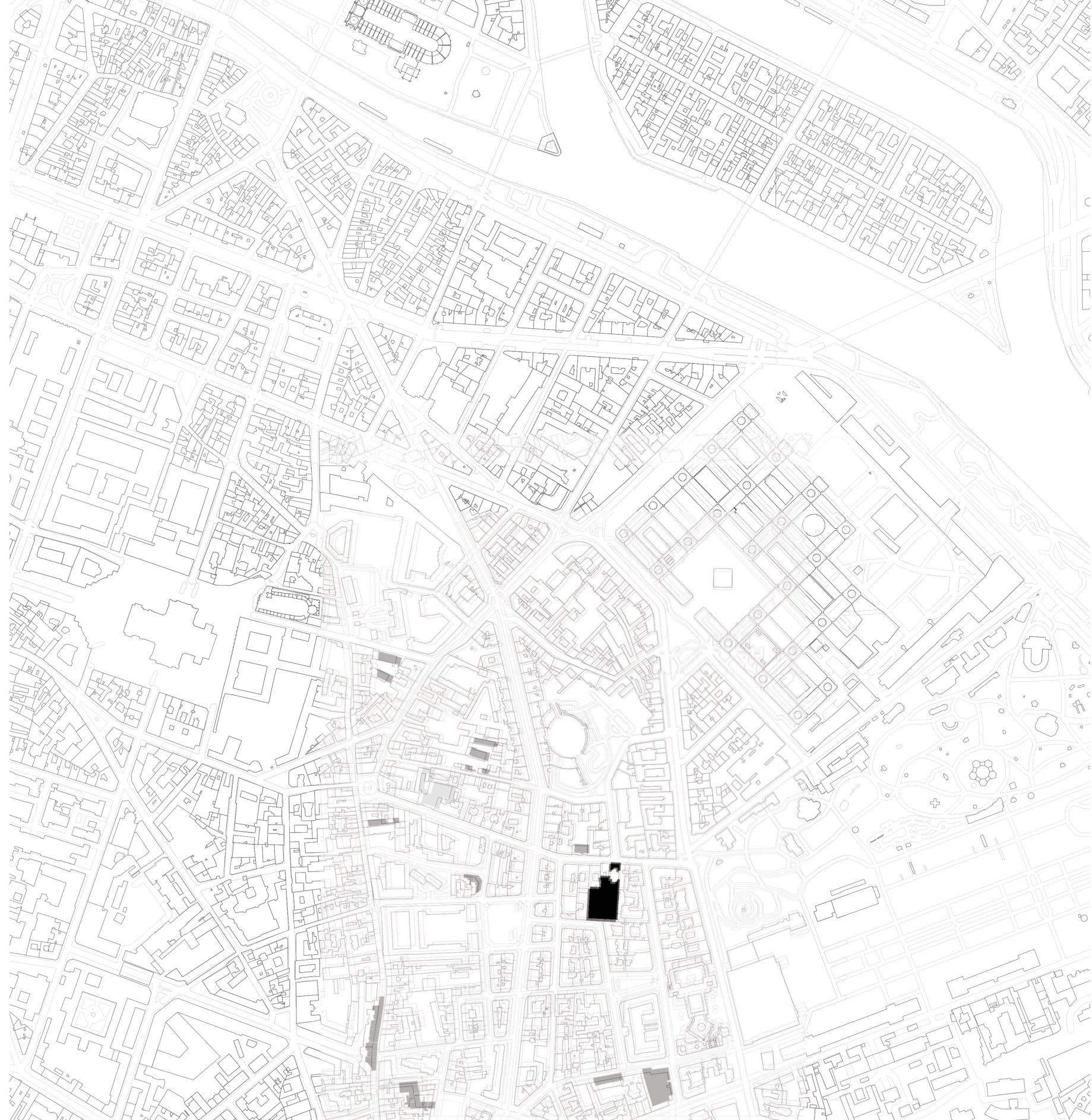


fig. 9 Carte des transports

- Distance de 15min à pied
- Distance de 10min à pied
- Stations de métro
- Stations de rer

0 25 50 100 150





2.1.4. Un manque de structures pour les personnes vulnérables

Le 5eme arrondissement de Paris comprend une faible proportion de logements pour personnes vulnérables.

3 120 logements sociaux se trouvent dans le 5e arrondissement, et 9,7% des résidences principales de l'arrondissement selon le décompte SRU (la part des logements sociaux atteint 21,4% à Paris). Il existe seulement 378 places, principalement en hébergement d'urgence (réparties entre plusieurs hôtels meublés et un Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale CHRS). Le 5e dispose de 65 places d'hébergement pour 10000 habitants, cela correspond à l'un des plus faibles ratios de la capitale, où la moyenne est de 157 places pour 10 000 habitants¹.

Ce projet entre dans les nouveaux axes du PLU bioclimatique de Paris, visant à créer une zone d'accélération de la solidarité, dans les secteurs d'hyper déficit en logement social pour favoriser la création de logements sociaux dans ces quartiers.

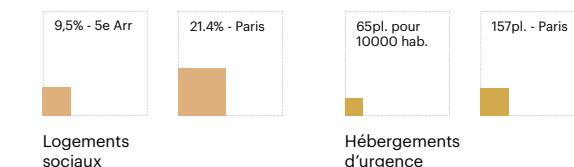


Fig. 10 Carte des logements sociaux

■ Logements sociaux
■ Hébergements d'urgence

0 25 50 100 150





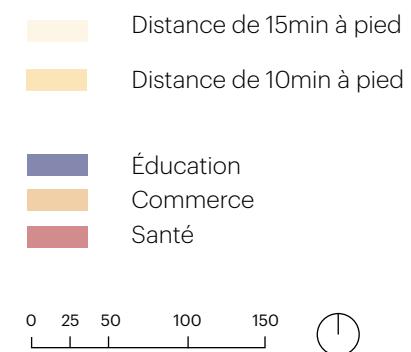
2.1.5. Les infrastructures existantes comme potentielles ressources du territoire

Ces lieux pourraient être des acteurs intéressants pour créer des échanges de ressources et de services avec le programme créé.

Le 5e arrondissement a une offre culturelle, éducative et de petite enfance bien développée, constituant un avantage pour des femmes avec enfants. 82% des enfants de moins de 3 ans pouvaient bénéficier d'une place dans une structure d'accueil collectif en 2018, le taux le plus élevé parmi les arrondissements parisiens¹. De plus, ce quartier compte 62 équipements de santé, soit 10,6 pour 10 000 habitants, un taux supérieur à la moyenne parisienne (6,5) et l'un des plus élevés parmi les arrondissements parisiens. Parmi les équipements de santé, il y a 3 hôpitaux, 13 équipements de santé de proximité, 40 équipements de santé spécialisés. Le tissu commercial est dense, avec des spécificités liées à la présence des étudiants et des touristes, dans les secteurs de la restauration essentiellement.

Ces données sont intéressantes à mémoriser en vue de créer un programme qui pourrait s'intégrer harmonieusement dans le réseau d'activités du quartier. Mettre en place un maillage professionnel, alliant les équipes médicales, éducatives et associatives du quartier, autour de la prise en charge des femmes victimes de violences permettrait d'agir à plus grande échelle. De plus établir un partenariat avec les services de police et de justice contribuerait à faciliter la prise en charge des femmes victimes de violences.

Fig. 11 Carte des infrastructures



L'histoire du site

2.2.1. Origine

L'hôtel particulier a été construit en 1755 pour un docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, Etienne Pourfour du Petit. La façade sur cour est classée aux monuments historiques de Paris depuis 1925 (fig 11). Accolé à la prison Sainte Pélagie (fig 12), l'histoire raconte que des prisonniers s'échappèrent à travers un souterrain donnant dans le jardin de l'hôtel particulier (fig 13). On peut imaginer que le lieu avait déjà cet esprit de refuge.



Fig. 11 Photographie de la façade sur cour de l'hôtel particulier, extrait des archives de Paris, date pas indiquée.

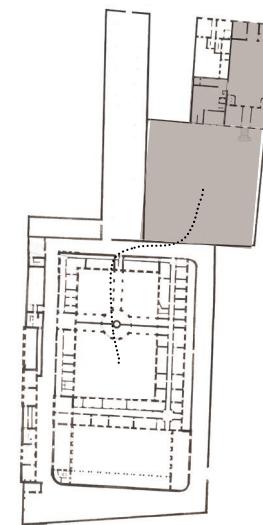


Fig. 12 Dessin du plan de l'hôtel particulier accolé à la prison Sainte Pélagie, par l'auteur

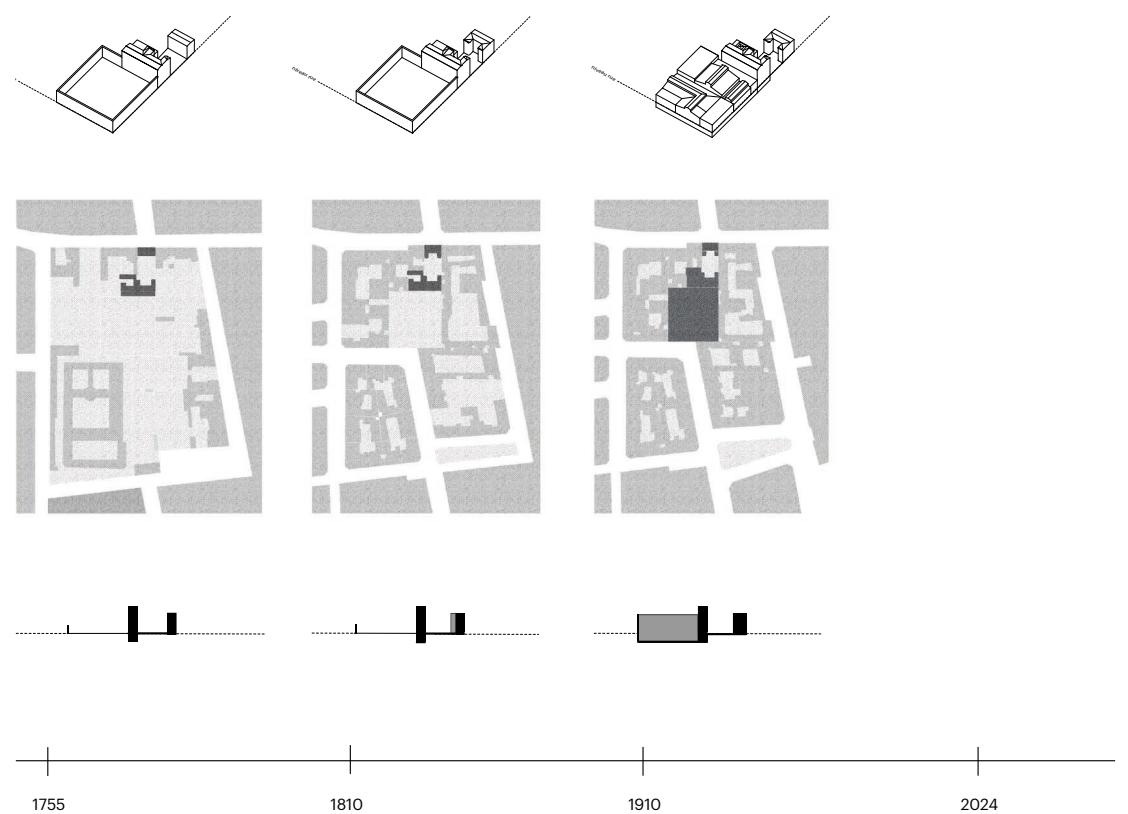


Fig. 13 Photographie de la façade sur jardin de l'hôtel particulier, extrait des archives de Paris, date pas indiquée.

2.2.2. Un jardin disparu

Avec le temps, l'hôtel particulier change de propriétaire et subit quelques transformations, le tissu urbain se densifie, une rue se crée à l'arrière. Dans les années 1920, l'hôtel particulier est racheté par une entreprise d'assainissement et travaux publics qui y installe ses bureaux et construit des entrepôts à la place du jardin. Un accès est créé à l'arrière, pour assurer les livraisons (fig 14).

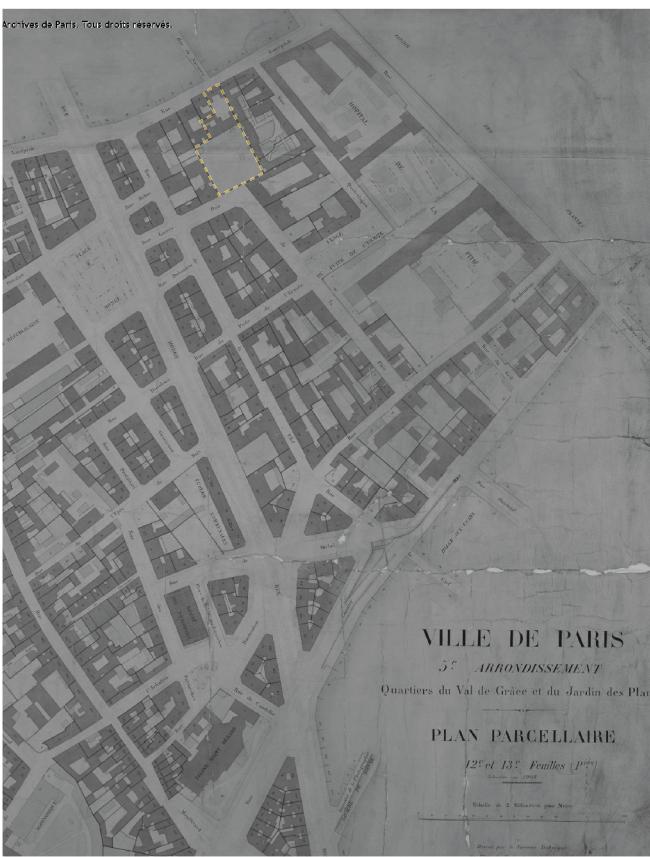
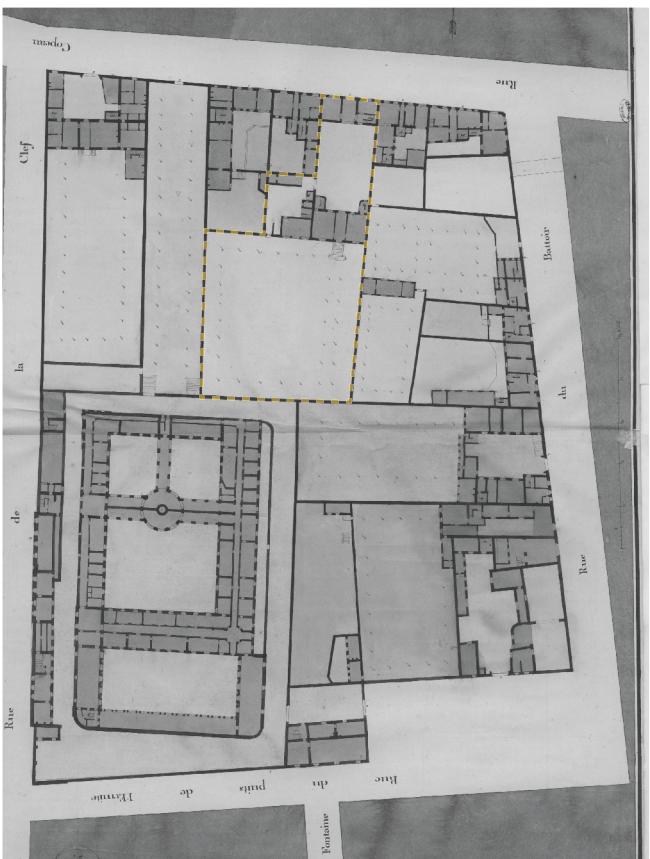
Aujourd'hui, le lieu est en transformation pour devenir un hôtel de luxe Hilton. Ce projet prévoit la démolition de tous les entrepôts, à l'exception d'une verrière, démontée et replacée à l'identique.



Lieu	Lieu	Lieu	Lieu
Hotel particulier Poufour du Petit	Hotel particulier Poufour du Petit	Bureaux et entrepôts industriels	Hôtel 4 étoiles
Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire
Etienne Pourfour du Petit, docteur régent de la faculté de médecine de Paris	Général Sarrazin	Famille Lavillaugouet, entreprise d'assainissement et travaux publics	Hilton

Fig 14. Stratification historique des constructions du XVIIe au XXIe siècle

Fig 15. Plan Vasserot
extrait des archives
de Paris, 1810-1836.



L'architecture du site

2.3.1. Hétérogénéité des entités architecturales

On distingue trois entités architecturales différentes. L'hôtel particulier est constitué de 2 bâtiments principaux séparés d'une cour, un sur rue à 2 étages (A) et un sur cour à 3 étages (B) (fig. 19).

Les entrepôts industriels se composent d'un sous sol de parkings (F) creusé sous l'ancien jardin. Les constructions abritant les bureaux s'appuient sur la structure du parking. Les deux premiers ensembles C et D suivent la logique constructive de l'époque, similaire aux constructions HBM, en structure poteau poutre béton et remplissage brique. Le bâtiment E, plus petit en r+1 est en murs de maçonnerie. Une nappe de verrières métallique recouvre la totalité de la parcelle et masque la façade historique de l'hôtel particulier.

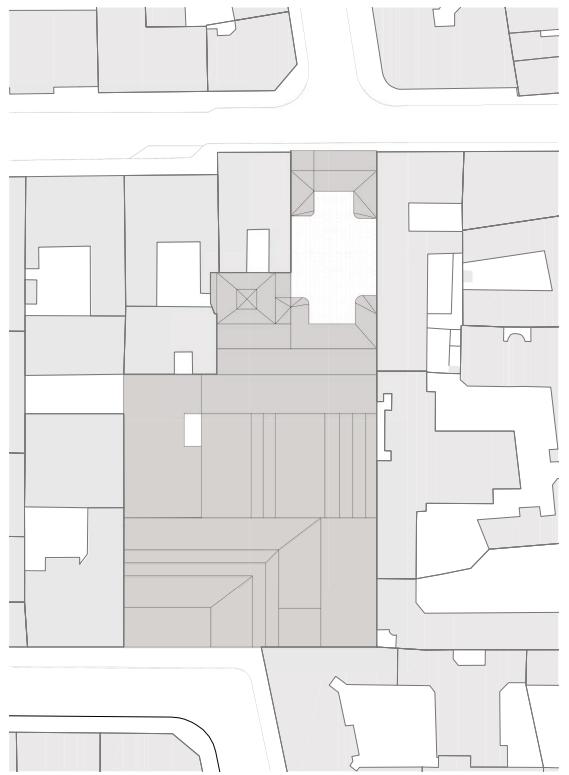


Fig. 18. Plan de toiture - État existant

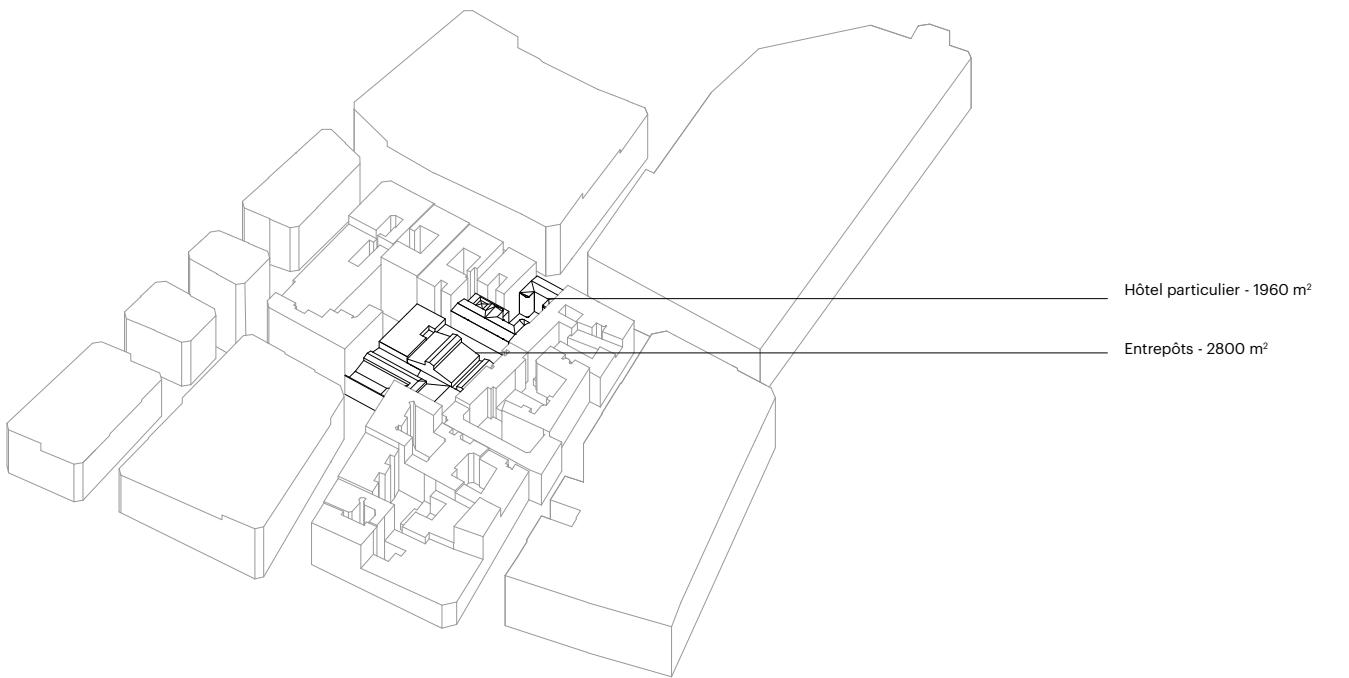


Fig. 17. Axonométrie du site - État existant

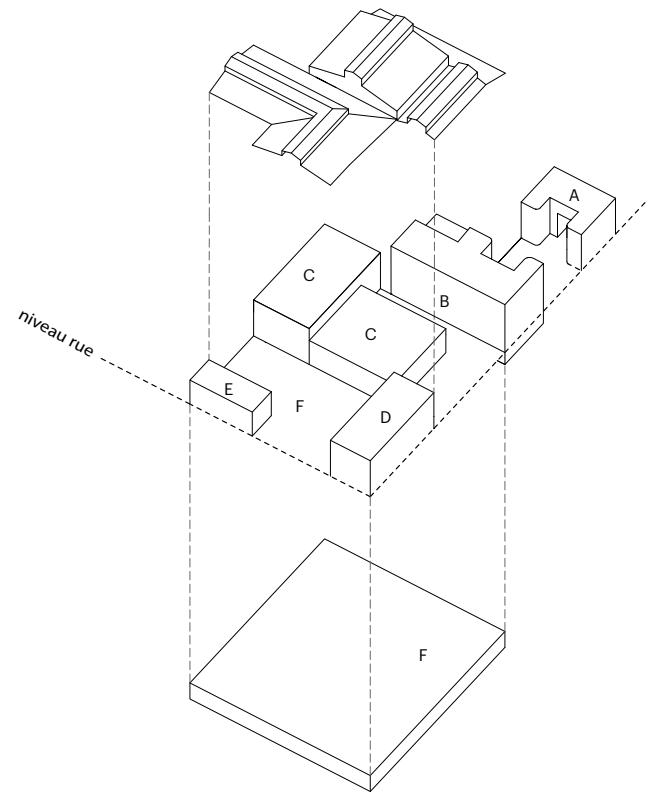
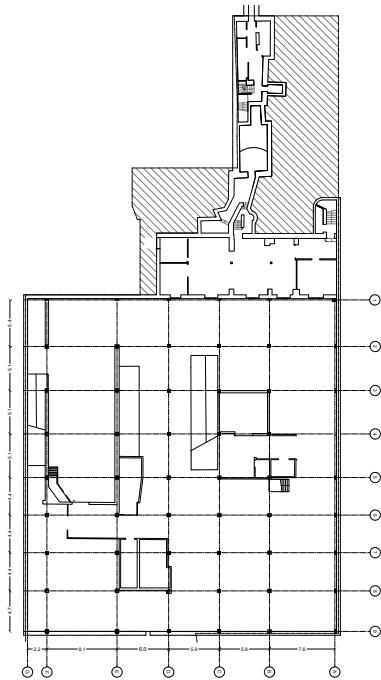
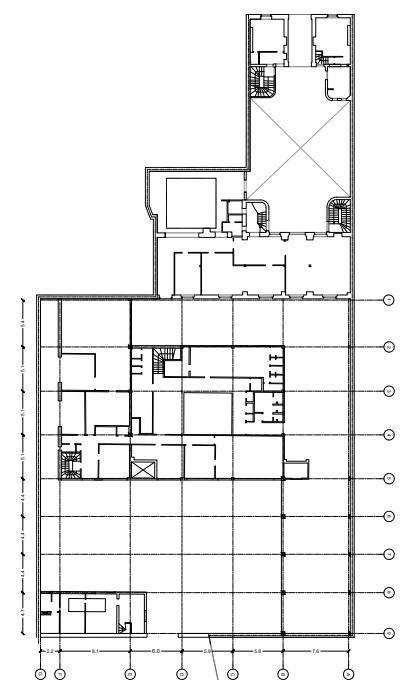


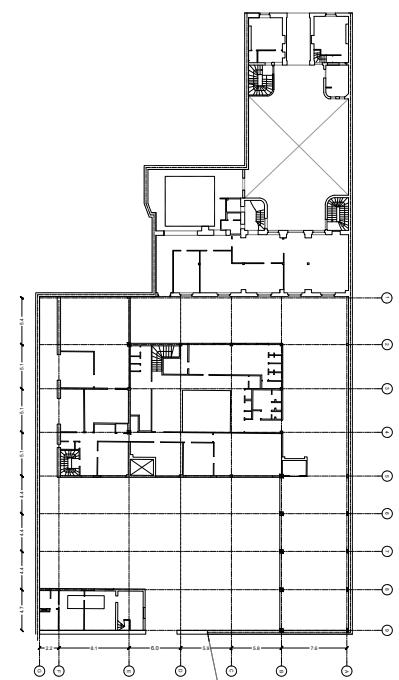
Fig. 19. Axonométrie éclatée - Repérage des différents bâtiments du site



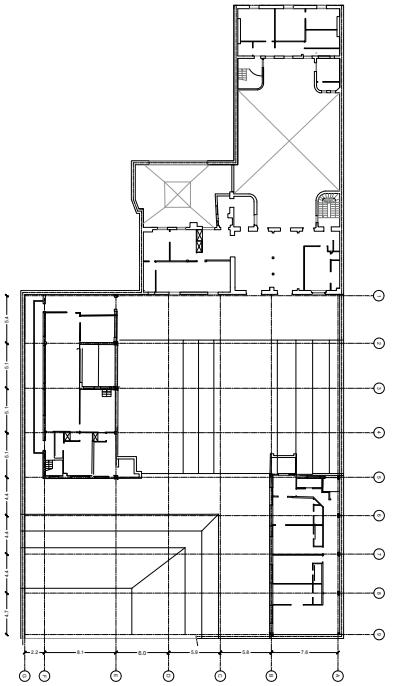
Plan R-1 - État existant 0 20 Ⓞ



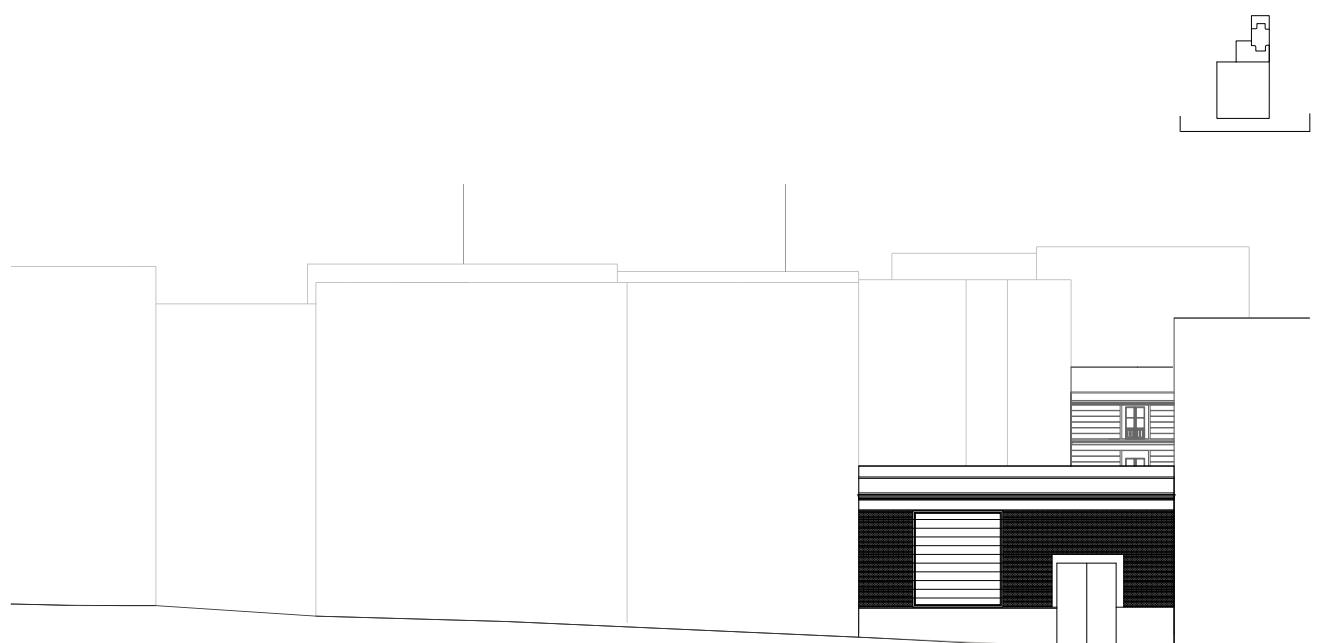
Plan Rdc - État existant 0 20 Ⓞ



Plan R+1 - État existant 0 20 Ⓞ



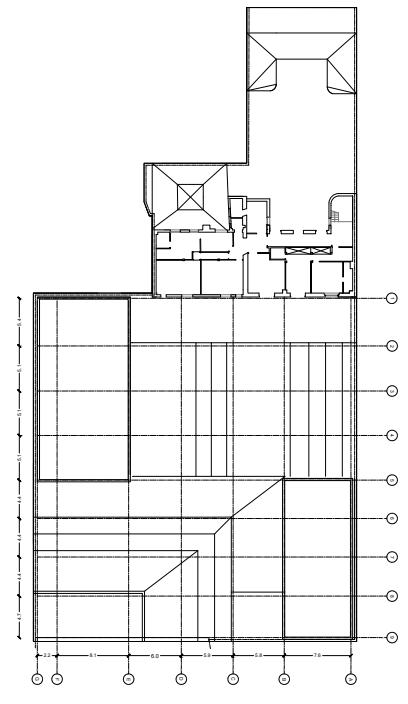
Plan R+2 - État existant 0 20 Ⓞ



Façade Sud - État existant

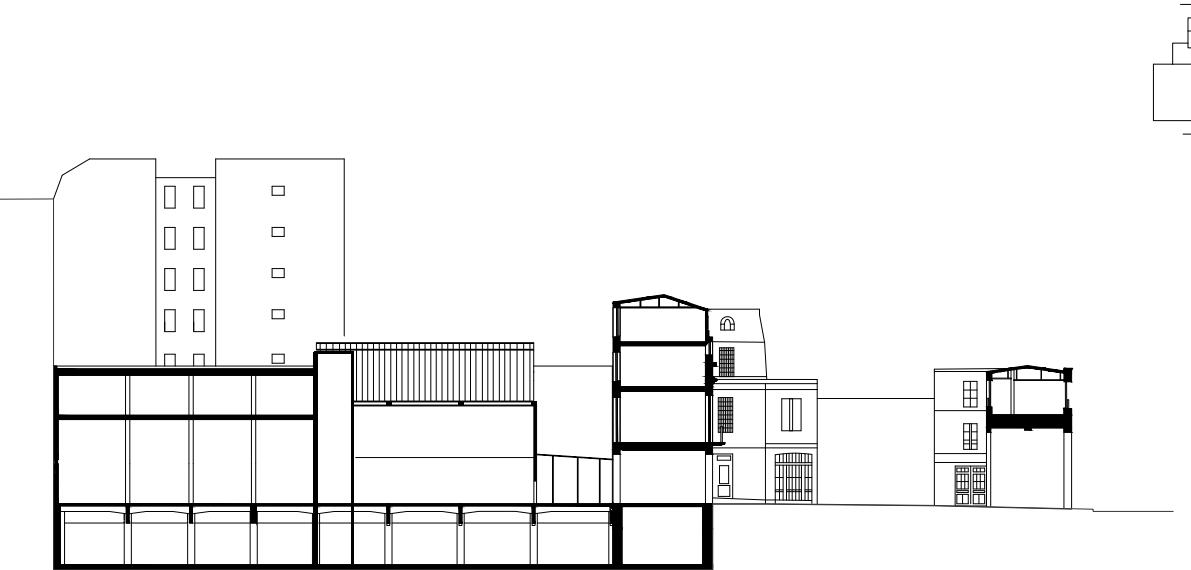


Façade Nord sur rue - État existant



Plan R-3 - État existant

0 20



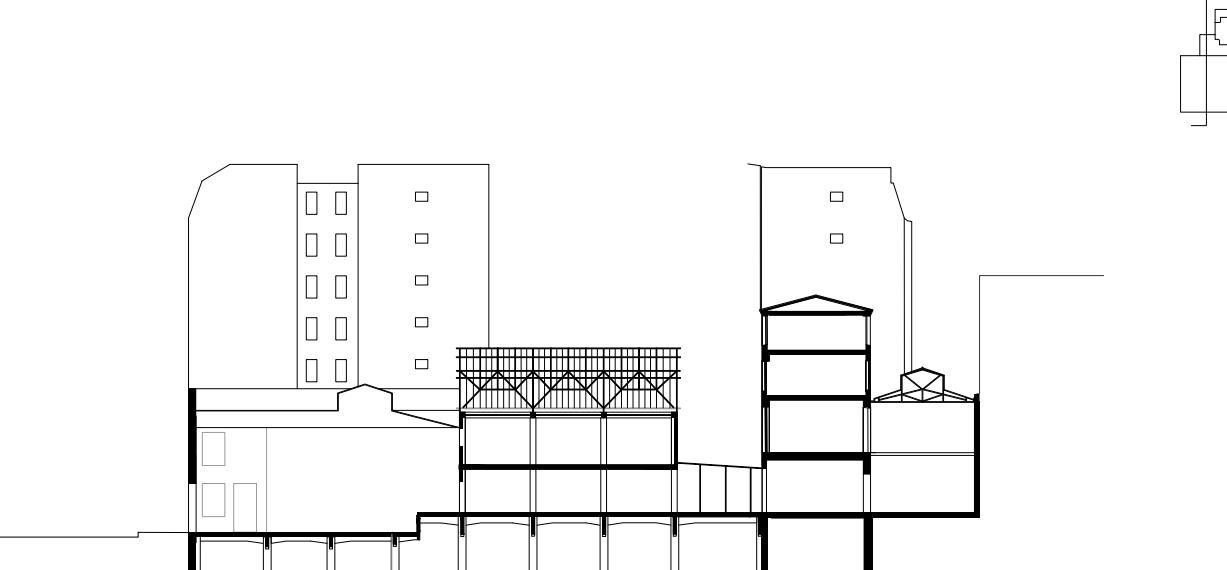
Coupe longitudinale AA - État existant

0 5 20



Façade sur cour - État existant

0 5 20



Coupe longitudinale BB - État existant

0 5 20

2.3.2. Analyse structurelle du parking

La structure en béton armé est un système qui s'apparente au système Hennebique caractéristique de cette époque. La structure se compose de poteaux de section de 45 cm, poutres et poutrelles suivant une trame irrégulière. Le système de poutraison est un système de construction traditionnel mais réalisé en béton armé, des poteaux soutiennent des poutres qui portent un réseau de poutrelles qui portent un plancher. La structure est indépendante par rapport aux étages supérieurs.

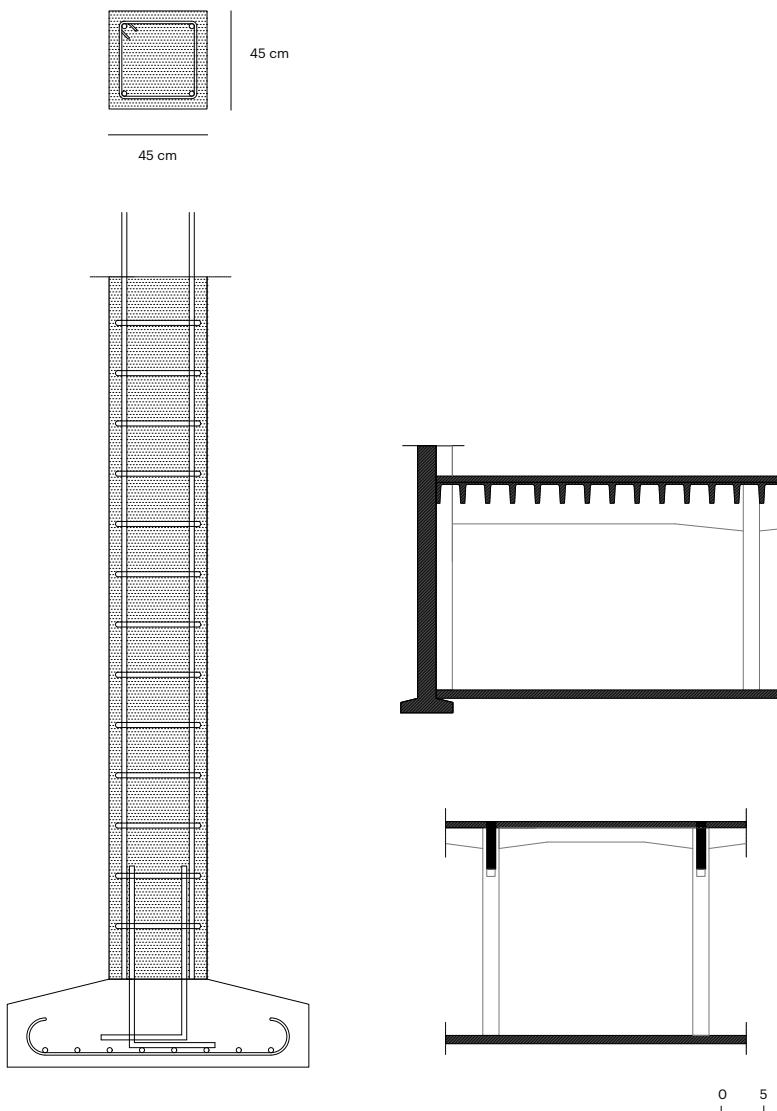


Fig. 20 Coupe et plan du poteau 45x45

Fig. 20. Coupes de la structure du parking

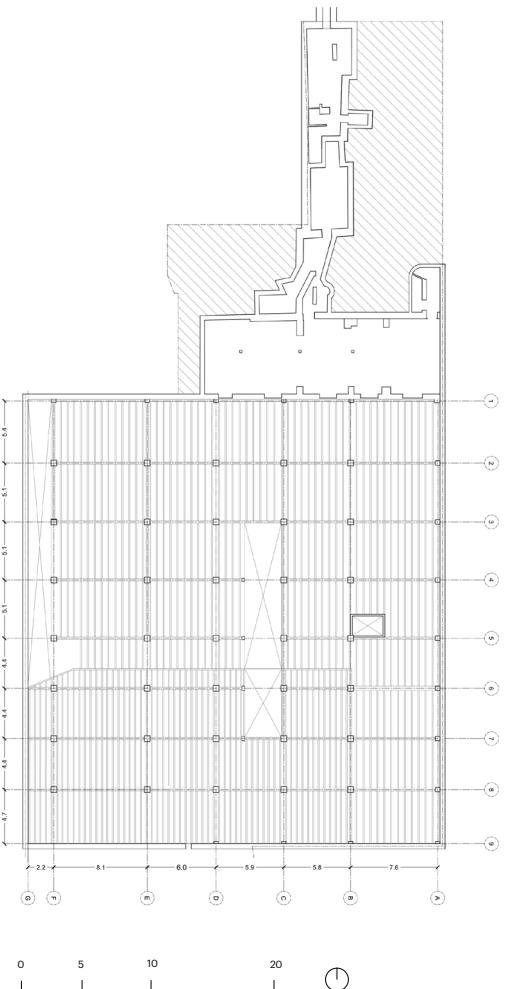


Fig. 21. Plan de pose du plancher du rez-de-chaussée

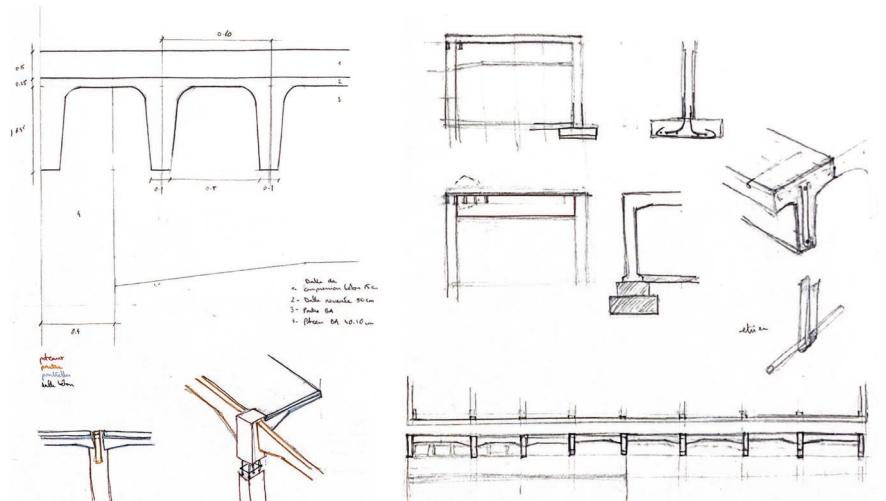


Fig. 22. Croquis extraits du carnet de notes



Fig 23. Structure existante du parking. Photographies récupérées auprès d'un occupant du site, retouchées par l'auteur.

2.3.3. Analyse structurelle des entrepôts

Aux étages supérieurs, la structure est indépendante, mais repose sur la même trame. Elle est constituée d'une structure poteau-poutre en béton avec plancher hourdis et remplissage briques, qui s'apparente aux constructions des HBM de l'époque.

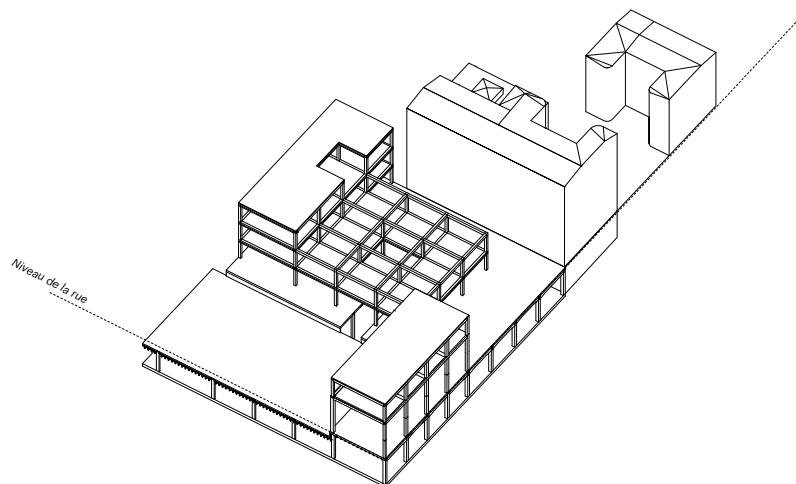
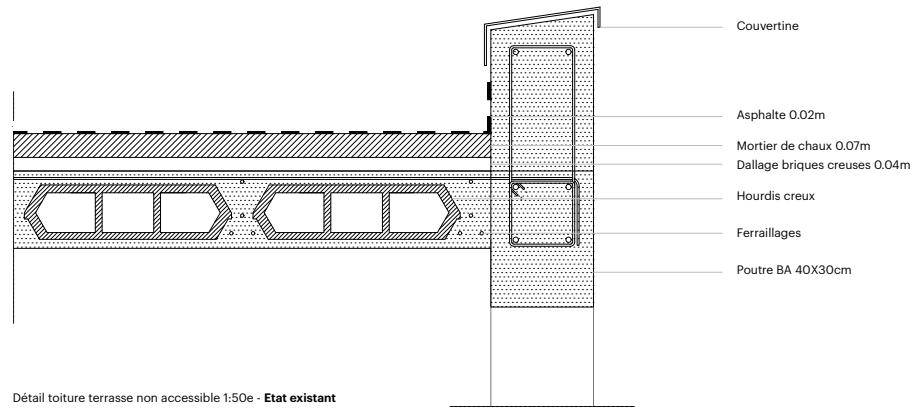
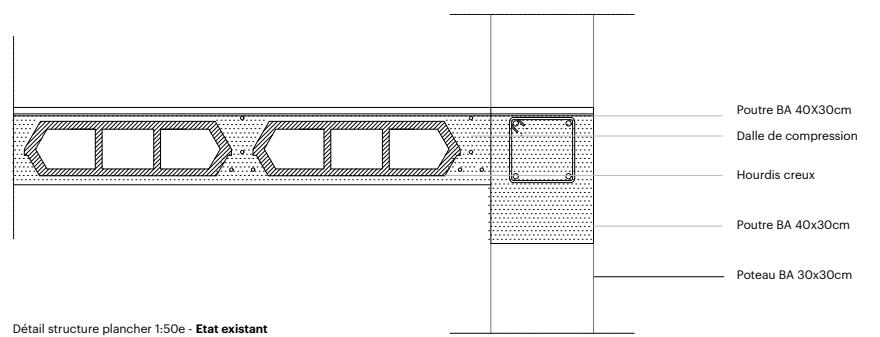


Fig. 24. Axonométrie de la structure en béton des entrepôts



Détail toiture terrasse non accessible 1:50e - Etat existant



Détail structure plancher 1:50e - Etat existant

Fig. 25. Coupes détail de plancher et toiture en béton des entrepôts

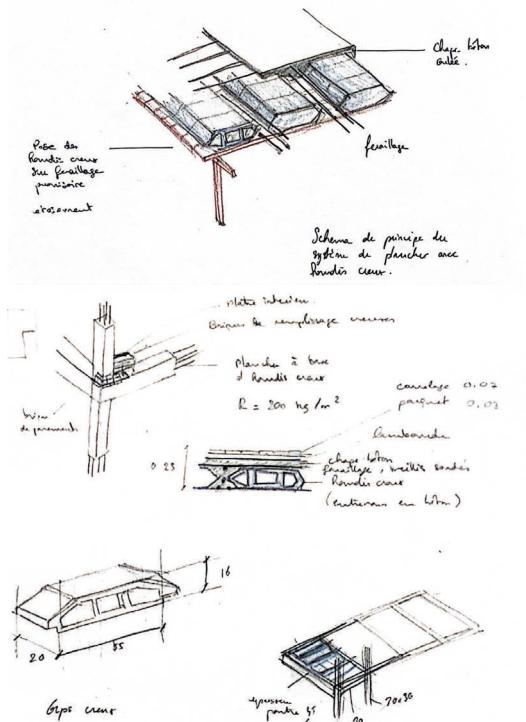


Fig. 26. Croquis extraits du carnet de notes

2.3.4. Mise en évidence des valeurs esthétiques, durables, fonctionnelles et émotionnelles du site

Depuis l'entrée nord, on observe une transparence à travers le porche intéressante qui donne un caractère public à cette entrée (photographies 1 et 2). L'entrée sud est visible depuis assez loin mais le mur en maçonnerie empêche toute visibilité avec l'intérieur du site (photographies 3 et 4).



Fig 27. Photographies personnelles prises sur le site, Mars 2023.

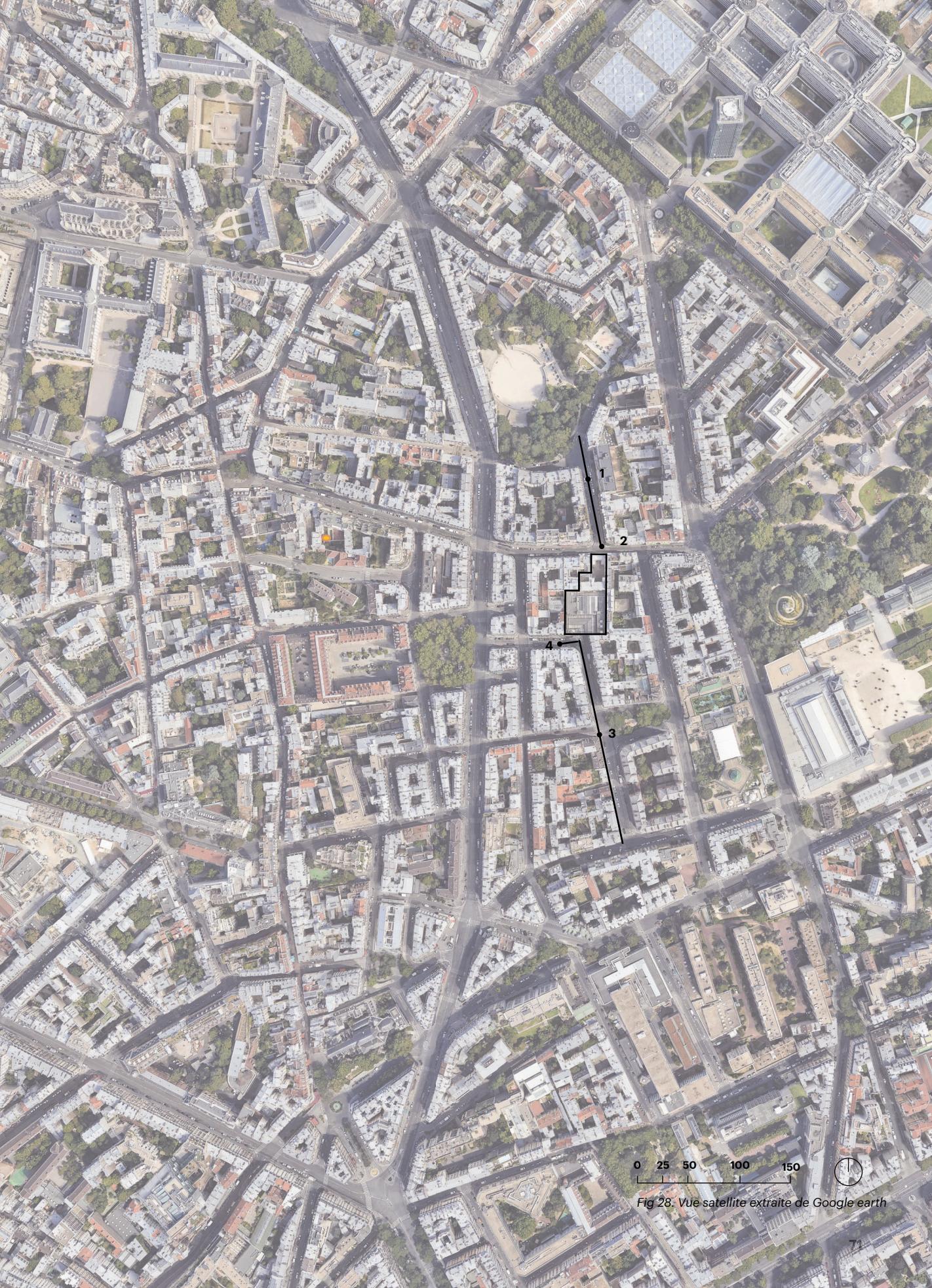


Fig 28. Vue satellite extraite de Google earth

En visitant le site et en consultant des photos de son état avant démolition, j'en ai évalué son état sanitaire : La parcelle est très dense, peu éclairée, les vues sont bouchées, les verrières très endommagées bloquant les vues sur le ciel (photographies 1 et 2). Les différentes couches historiques dans le site n'ont pas de lien entre elles. Néanmoins, la structure du parking et poteau poutres en béton armé des entrepôts, dont le caractère est flexible et durable serait intéressant à utiliser pour le projet (photographie 4).

Quand au contexte environnant, cette enveloppe d'immeubles mitoyens qui paraît sur les plans enclaver le lieu, m'a évoqué un sentiment de permanence et de sécurité (photographie 3). Il m'a paru intéressant de transformer cette contrainte en atout pour le projet.



1



2

Fig 29. Vue de puis le troisième étage de l'hôtel particulier, Photographie personnelle pendant une visite de site, Mars 2023



3



4

Fig 30. Photographies 1,2,3,4 : du site, récupérées par un ancien occupant du site, retouchées par l'auteur



4

03.

IMAGINER SON
DEVENIR

Comment définir le chez-soi ?

La notion de chez-soi, "chez" dérive du nom latin "casa", la maison, et fait directement référence à l'intimité de l'habitante, à sa propre conscience, à ses secrets, à sa vie de famille, à ses affaires privées. Selon Marion Segaud, le pronom personnel "soi" renvoie aussi à la manière subjective d'habiter. Le chez-soi dépasse la simple notion de maison. Il est l'espace de la constitution d'une identité et de sa dynamique d'évolution.

Le chez-soi influe également sur le bien-être des habitantes à travers le rapport à soi et aux autres qu'il interdit ou qu'il favorise. La journaliste et essayiste suisse Mona Chollet examine dans *Chez soi, Une odyssée de l'espace domestique*¹ comment la disposition des lieux de vie, l'organisation des espaces et la nature des relations sociales au sein de l'habitat peuvent jouer un rôle crucial dans la santé mentale des individus et le renforcement de leur pouvoir. Ce concept souligne l'importance de réfléchir au logement à l'échelle collective.

Dans ce projet il ne s'agit pas de parler de logement mais plutôt d'habitat au sens d'environnement social. Ce projet ne considère pas le chez-soi uniquement au niveau individuel mais l'envisage à différentes échelles, celle de la ville, de la communauté, puis la plus intime, celle de la chambre. Enfin, ce projet est pensé dans la durée, afin d'offrir un chez-soi pérenne, confortable et respectueux de l'environnement.

1. CHOLLET Mona. *Chez soi, Une odyssée de l'espace domestique*. La Découverte, 2015. 320p.

Chez soi dans la ville

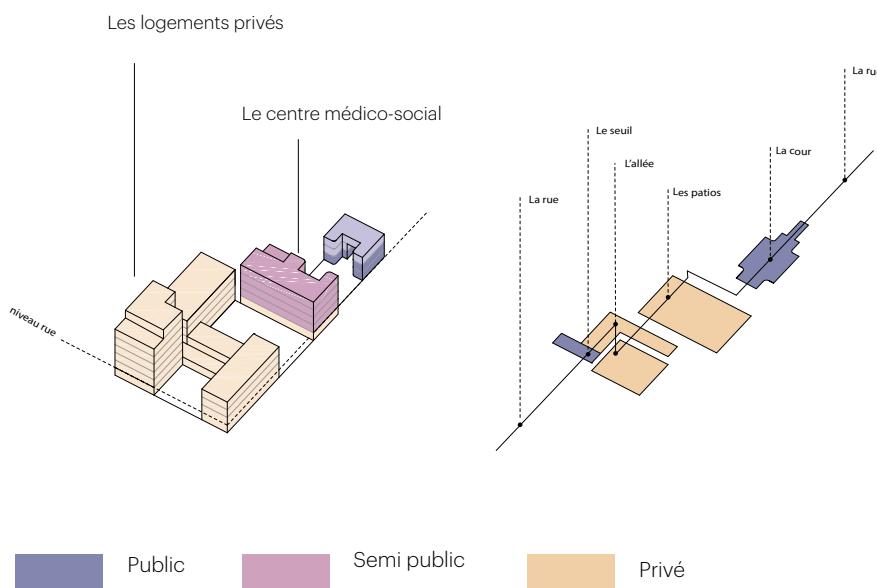
3.1.1. Un rôle à grande échelle

« On voit combien le manque d'offre appropriée à la situation des femmes victimes de violence fait que les femmes retournent au domicile conjugal. Pour mettre fin aux violences conjugales, le logement est un aspect central, et pas seulement le fait de mettre un toit sur la tête, il faut aussi un accompagnement dans les démarches pour protéger la victime et la sortir du cycle de violence. »¹

Ce lieu est pensé comme un outil politique dans le cadre d'un projet global qui vise à améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences et sensibiliser le public sur les thèmes de violence de genre. Ainsi, l'objectif n'est pas seulement de loger mais aussi de soigner, accompagner médicalement, socialement et professionnellement les habitantes et autres femmes dans le besoin.

3.1.2. Un lieu, plusieurs fonctions

Le programme de ce projet dépasse donc l'échelle du bâtiment et est réfléchi dans une perspective communautaire qui renforce les liens avec le quartier et la ville dans son ensemble. On retrouve le principe de différents degrés d'intimité dans la conception des hôtels particuliers, le jardin étant l'espace le plus intime et la cour l'espace de sociabilité. J'ai voulu retrouver cette gradation dans le projet, en plaçant le programme public ouvert sur la rue au Nord, bénéficiant de la cour comme lieu de rencontre entre les femmes hébergées et les riverains. Le deuxième bâtiment de l'hôtel particulier abrite un programme semi public, ouvert occasionnellement aux habitant.es du quartier, et le fond de la parcelle abrite les espaces privés de logement, avec un accès indépendant rue Larrey (fig. 31).



1. Association SOS femmes Solidarité 67, Strasbourg.

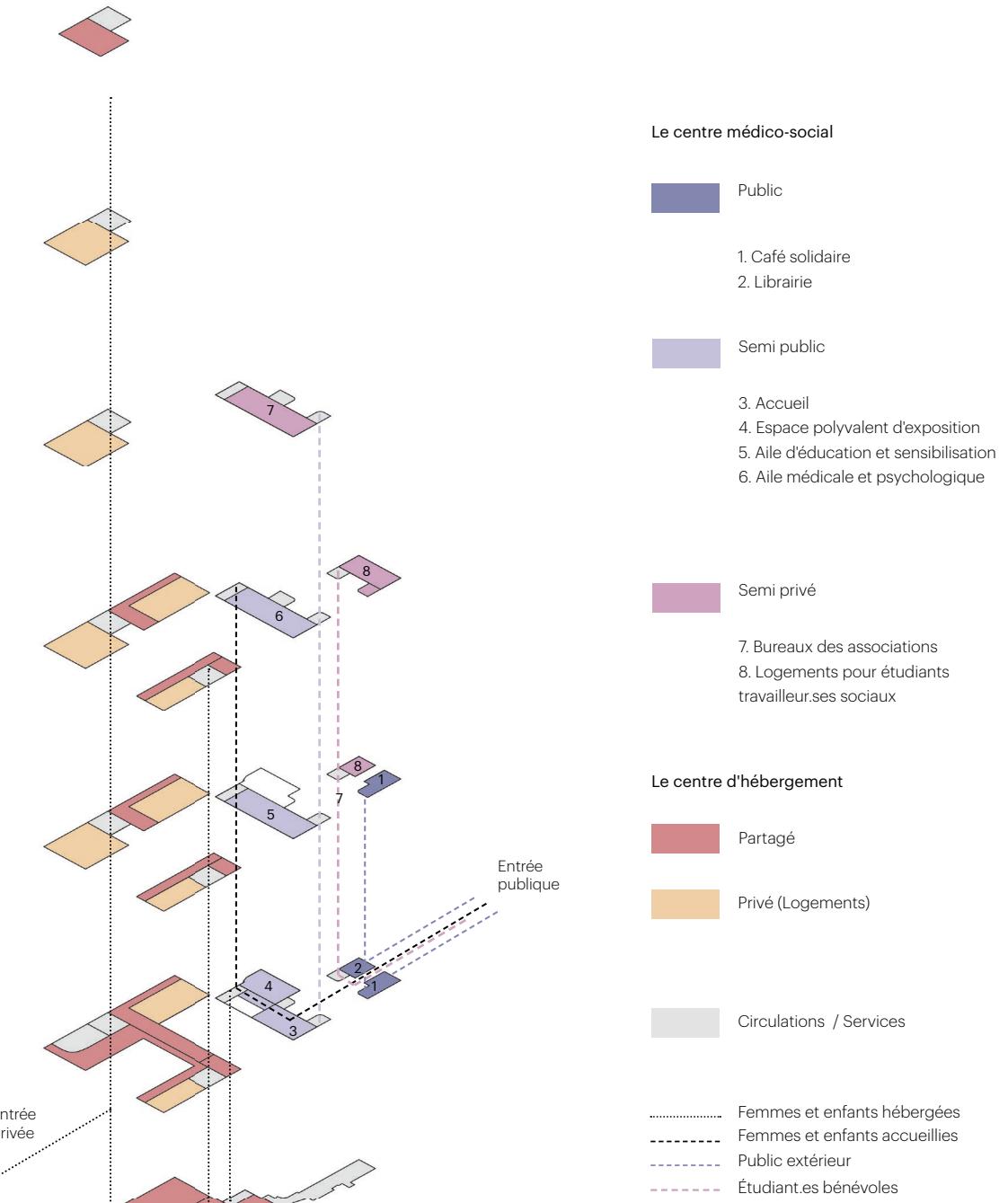


Fig. 32. Axonométrie des différents espaces et publics accueillis dans le site

Le programme public :

Ce programme a été réfléchi par rapport à la population du quartier, majoritairement constituée d'étudiants et de familles. Ces espaces permettent de créer de l'emploi pour les habitantes et deviennent également une source de revenu pour le centre.

Dans le café solidaire, la nourriture est préparée par les habitantes, et devient une manière de se sentir utile, participant à améliorer l'image de soi. De plus, ce lieu rend service aux commerces des alentours, recyclant les invendus. Enfin, il offre un lieu accessible pour les étudiants du quartier.

De l'autre côté de l'entrée, la librairie féministe participe à rendre visible les problématiques de violence de genre abordés dans le centre, et participe à renforcer la parole des habitantes. Cet espace fonctionne avec le café, l'idée étant de pouvoir emprunter une lecture le temps d'une pause déjeuner.

Au long terme, ce lieu est pensé comme un espace de réflexion autour des thèmes des violences de genre, visant à sensibiliser et former le public. Des espaces culturels d'éducation et sensibilisation, avec conférences, expositions, ou ateliers collectifs autour des questions de violence de genre sont ouverts temporairement au public.

Programme semi-public :

Le lieu abrite un centre médico-social où les femmes et leurs enfants sont suivis personnellement par des professionnels. Suite à un entretien d'accueil au rdc, en fonction de leurs besoins, elles peuvent accéder à des consultations médicales, à un soutien psychologique, à être aidé à déposer plainte, à un accompagnement social et à des activités collectives comme des groupes de discussion, des ateliers autour du thème du corps, des sessions d'amélioration de l'estime de soi, du yoga, de la sophrologie, ...

Enfin, certains espaces de l'hôtel particulier sont réhabilités en chambres pour loger des étudiants du quartier, en échange de leur aide apportée aux femmes hébergées. En effet, leurs compétences et leurs connaissances académiques dans divers domaines, tels que la psychologie, le travail social, la santé mentale, le droit, etc. peuvent répondre aux besoins spécifiques des femmes hébergées.

Programme privé :

Le centre d'hébergement est composé de 35 logements de typologies variées, une micro crèche et des espaces partagés. Ce programme sera plus détaillé dans les prochains chapitres.

3.3. Crédit d'un écosystème entre les différents acteurs du territoire

Ce nouveau programme crée finalement un écosystème communautaire entre les habitantes hébergées, le public accueilli et les gens du quartier. Les échanges de services entre les deux groupes créent un réseau d'entraide et de collaboration. Les habitantes du lieu peuvent contribuer à la vie quotidienne du quartier en partageant leurs compétences ou en offrant des services, tandis que les résidents locaux peuvent apporter un soutien essentiel et renforcer le lien social.

Cette interaction mutuelle permet également d'intégrer les populations hébergées au quartier de manière plus organique. En encourageant les échanges, on brise les barrières sociales et on favorise une compréhension mutuelle entre les différents groupes. Cela contribue à la création d'un environnement inclusif, où chacun se sent impliqué et valorisé. En outre, cette synergie entre habitants du lieu et résidents du quartier peut stimuler l'économie locale en favorisant la consommation de biens et services locaux.

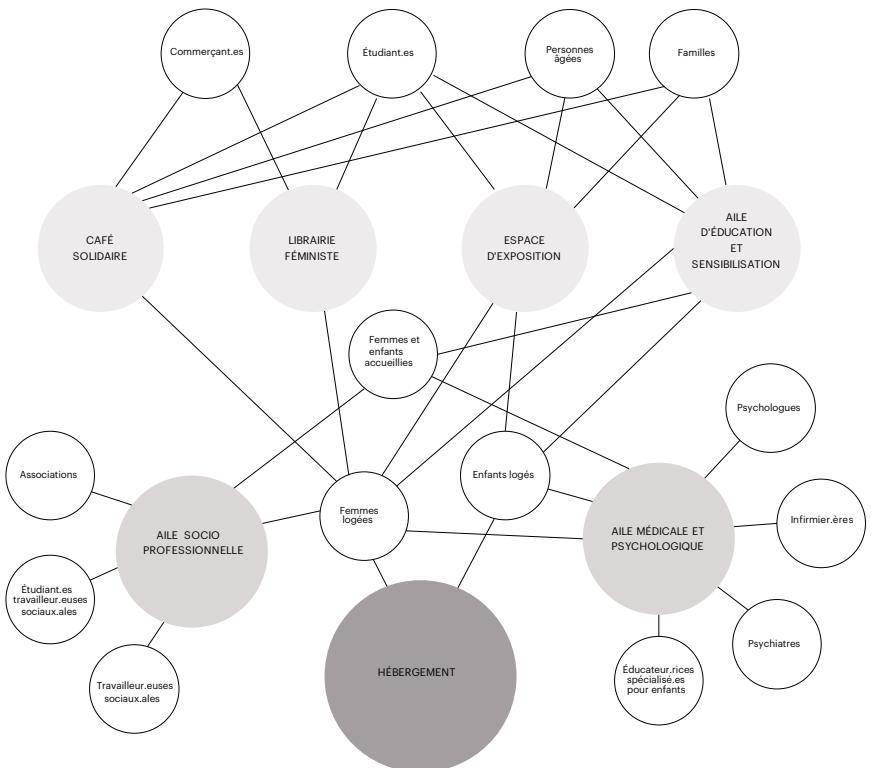


Fig. 33. Diagramme des relations et échanges créés par les espaces de programme entre les riverains et le public hébergé.

Chez soi en communauté

3.2.1. Chez soi en communauté

Le besoin de sécurité psychologique et d'appartenance à un groupe au sein de son habitat est particulièrement important pour des populations isolées socialement afin de pouvoir créer du lien en dehors de la sphère familiale, et renforcer le sentiment d'appartenance à un lieu.

Comment transformer spatialement cette parcelle pour y créer un espace permettant une vie à la fois ouverte sur la ville, vie collective et individuelle ?

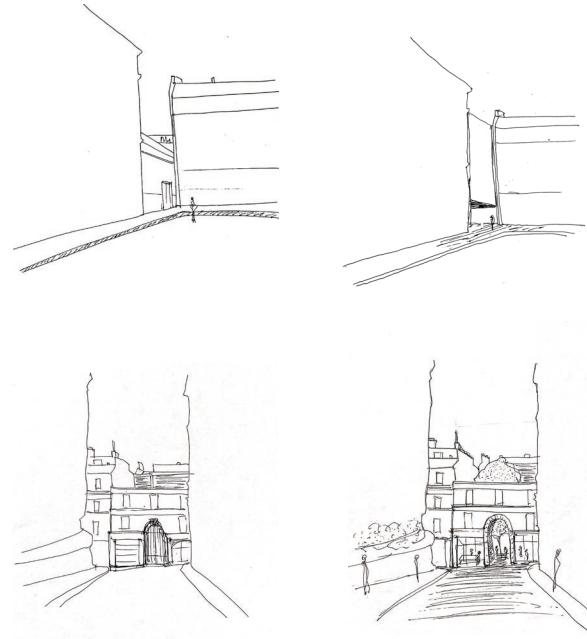


Fig. 34. Premiers croquis de réflexion sur le seuil d'entrée, en haut l'entrée privée au sud, en bas l'entrée publique au nord

3.2.2. Entre cour et jardin, un paysage retrouvé

Rendre habitable une parcelle aussi dense nécessitait un travail volumétrique important. Après un gros travail de jeux de pleins et de vides, les principales interventions sont les suivantes :

1. Évider pour retrouver de la lumière naturelle. Le parti pris a été de démolir une partie de la structure poteaux-poutres mais rendre habitable, désimperméabiliser et végétaliser les surfaces de sous-sol et végétaliser les toitures, créant ainsi un fort rapport au sol et au ciel. Finalement, les pleins s'articulent autour de deux patios aux tailles différentes, positionnés de telle sorte que soit révélée la façade historique arrière de l'hôtel particulier, qui donne un caractère noble au centre d'hébergement.

2. Densifier pour s'intégrer dans le contexte dense avoisinant et offrir un nombre conséquent de logements, compte tenu de la faible quantité de structures comme celle ci existant à Paris. Une attention a été portée à limiter les vis-à-vis avec le voisinage et préserver l'intimité des habitantes. Le volume ajouté s'adosse au mur mitoyen et se détache de la structure existante, profitant ainsi d'une triple orientation. Il repose sur ses propres fondations en R-1, désaxées également de la trame existante pour mettre en valeur la construction neuve, créant un portique couvert au niveau du patio. Le volume se développe sur cinq niveaux, s'alignant avec les immeubles avoisinant. Le système constructif sera décrit plus tard dans le rapport.

3. Reconnecter le site à l'espace de la rue en créant des porosités entre les deux. Le volume ajouté recrée une façade sur la rue, qui invite à rentrer et laisse apparaître le caractère noble du lieu depuis l'espace public (fig 36). Une rue intérieure créée une déambulation continue entre l'extérieur et l'intérieur du projet. Aussi le centre médico-social est connecté au projet de logements pour faire de ce projet un ensemble. La connection n'est pas qu'extérieure par le patio mais aussi intérieure et visuelle ne double hauteur permet d'apporter de la lumière aux espaces du rez de jardin (fig 37).

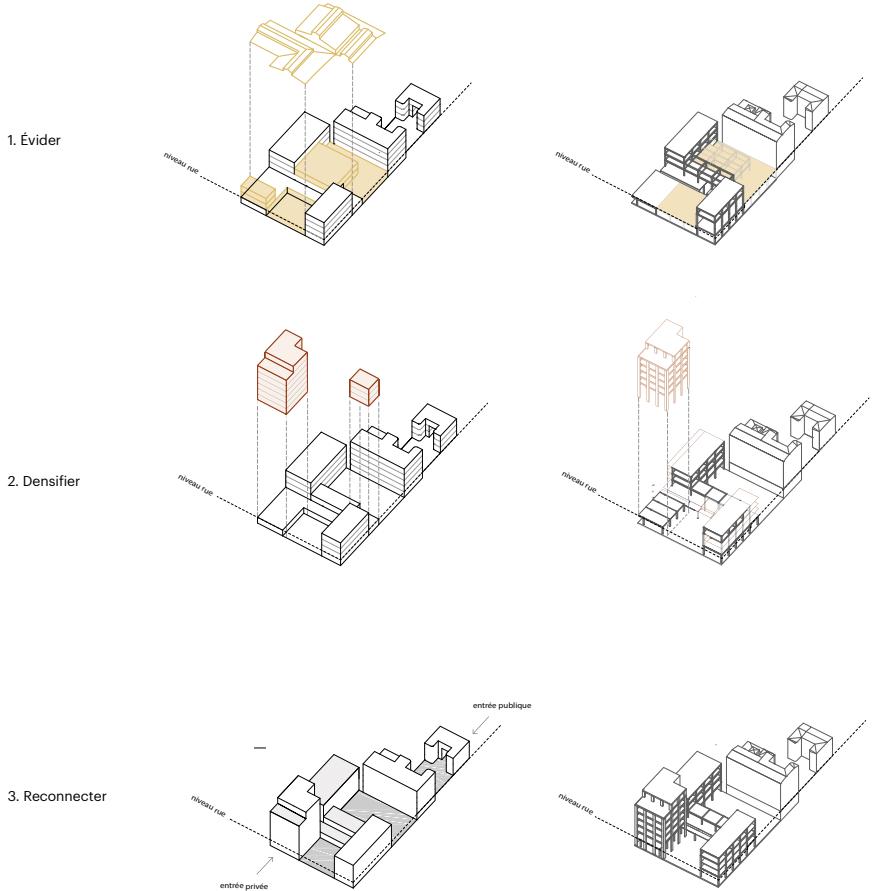


Fig. 35. Diagrammes des étapes de transformation du projet, volumétrie et structure.

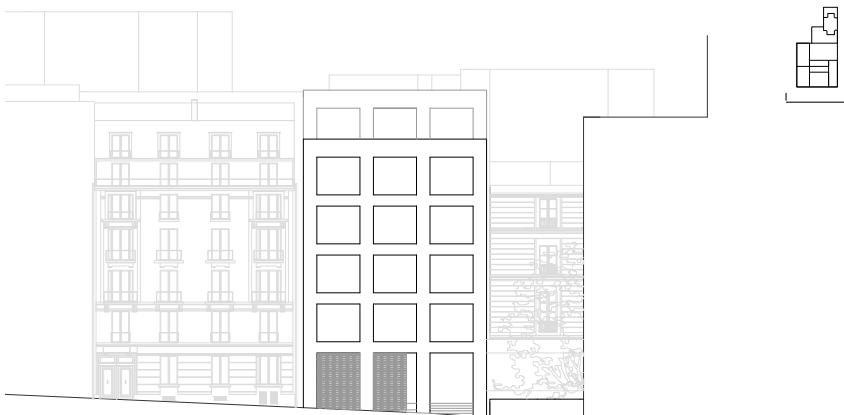
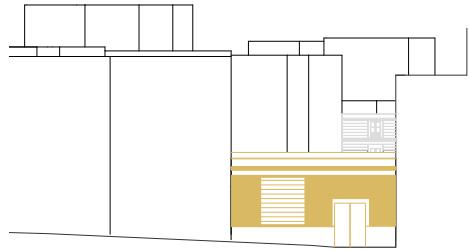


Fig. 36. La nouvelle entrée privée des logements : Façade sud rue Lacépède

0 1 5 10

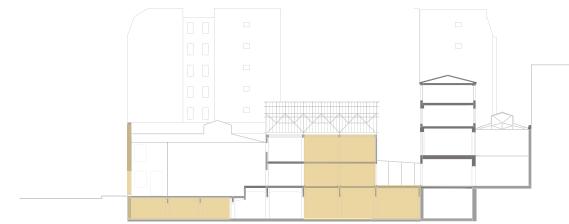


Fig. 37. Entre cour et jardins, un paysage retrouvé : Coupe longitudinale

0 1 5 10

Ces vides apportent considérablement de lumière dans ce lieu, et fabriquent un paysage intérieur. Les logements sont dessinés en sorte de garantir des vues généreuses sur les jardins, sans vis-à-vis avec le voisinage. Les toitures sont utilisées pour créer des potagers collectifs. Ces espaces végétalisés ne sont pas seulement franchis ou admirés mais intégrés à la vie quotidienne des habitantes, améliorant ce sentiment d'appartenance au lieu.

3.2.3. La nature, point stratégique du projet

Un outil bioclimatique

Outre l'apport de lumière naturelle, la végétation constitue un point majeur du projet. Dans un contexte de réchauffement climatique, les arbres jouent un rôle bioclimatique fondamental: capter et emmagasiner la chaleur. Les arbres caducs de grande hauteur plantés dans les patios peuvent ombrager en été, laisser la lumière les pénétrer pendant l'hiver, créer des zones ombragées et libérer de l'humidité rafraîchissante dans l'air.

Un créateur de lien social

Les patios sont aussi un moyen de rassembler les habitantes. À la différence d'une cour intérieure, espace simplement destiné à être admiré, et d'un cloître, espace destiné à être traversé, ces espaces ont été pensés comme des lieux de vie, intégrés à la vie quotidienne des habitantes, et permettant d'étendre leur espace de vie.

Le dessin au sol en rez-de-jardin, avec une différence de niveau de 50cm divise subtilement l'espace et crée différentes poches d'activité. L'espace n'impose pas mais suggère des usages, et invite à se l'approprier. Les jardins ne sont pas des espaces de passage mais deviennent des lieux de rencontre. Par ces courbes, trois principaux espaces sont créés (fig 39 et 40).

Un moyen de responsabiliser et prendre soin

Enfin, la nature est dans ce projet un élément de soin permettant de se régénérer. La création de potagers collectifs en toiture permet aux habitantes de participer de manière collective à des activités, et se sentir utile à l'échelle de la communauté. En promouvant une conscience environnementale, cela renforce le sentiment d'accomplissement individuel en contribuant à la préservation de la planète.

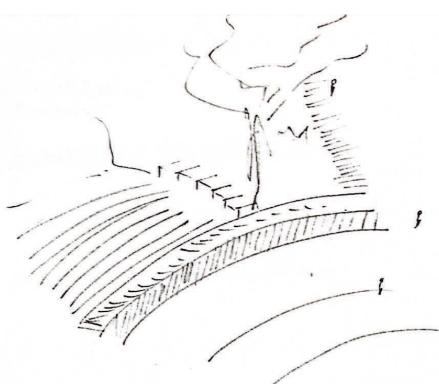


Fig 38. Croquis personnel, Inspiration des espaces publics du quartier : Les arènes de Lutèce.

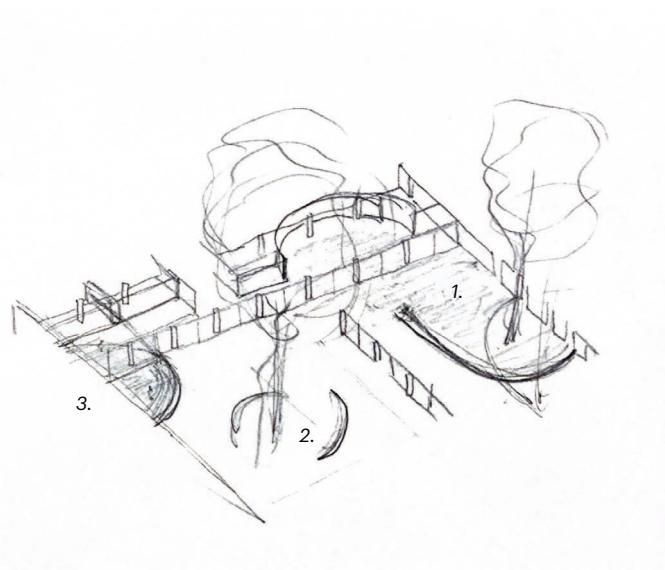


Fig 39. Croquis des espaces extérieurs au rez-de-jardin :

1. La « place » plus partagée du projet, qui relie les espaces partagés du rez-de-jardin à ceux de l'hôtel particulier

2. Un espace de jeux extérieur et intérieur pour les enfants de la crèche

3. Un espace de repos pour les logements du patio

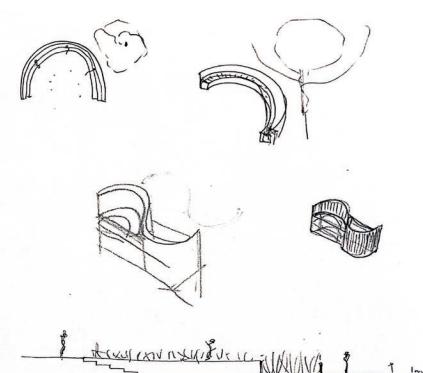


Fig 40. Croquis personnel - recherches sur le mobilier extérieur

3.2.4. Le partage des tâches domestiques

Sur le long terme, ce projet cherche à reconnecter les habitantes à l'histoire et à la valeur du travail domestique, pour la reconstruire en tant que bien commun.

En effet, le logement est un espace de repos mais aussi de travail, le travail domestique, influençant notre bien-être mental. Joan Tronto et Berenice Fisher définissent le "care" comme une activité générale englobant tout ce qui maintient, perpétue et répare notre monde pour vivre au mieux¹. On appelle les tâches du care toutes les tâches domestiques de soin, de ménage, de cuisine, de garde des enfants, etc, encore majoritairement réalisées par les femmes dans les couples hétérosexuels. Cette division genrée est également marquée par des rapports de classe et de "race". Les femmes issues de milieux défavorisés, souvent d'origine étrangère, sont prédominantes dans ce secteur, où le "care" reste invisible, dévalorisé et mal rémunéré. Cette réalité souligne la nécessité de prendre en compte la notion de "care" dans la conception des logements collectifs, transformant ainsi le travail du "care" en un enjeu collectif et politique.

Ainsi, le projet considérera le travail domestique non pas comme un élément à externaliser ou à minimiser, mais comme un élément à partager, à voir et à valoriser afin de créer de l'entraide, libérer du temps personnel à toutes et contribuer à diminuer la charge mentale des habitantes, particulièrement forte chez les cheffes de famille monoparentale. De plus, mutualiser les ressources permet de réduire les coûts et lutter contre la précarité financière des habitantes. Ainsi, des espaces communs sont créés comme une cuisine et salle à manger partagée et une buanderie commune, en relation avec les jardins (fig 40). Un espace de convivialité permet également de recevoir des amis, de la famille, améliorant le sentiment d'appartenance à son lieu d'habitation.

Le thème de l'éducation et de la gestion des enfants est central pour libérer du temps personnel aux mères de famille. Une micro-crèche est située en rez-de-jardin et des activités communes comme des aides au devoir peuvent être organisées dans l'espace de travail situé au même niveau. Des relations de confiance peuvent naître de ces activités et des actions dites "invisibles" naissent de ces synergies, comme les enfants d'une mère pris en charge par une voisine, améliorant l'estime de soi et favorisant le sentiment d'utilité. Le voisinage devient une perLes espaces extérieurs deviennent des aires de jeux pour les enfants, favorisant leur sentiment de liberté et leur autonomie.

1. FISCHER Berenice, TRONTO Joan, Toward a Feminist Theory of Caring in E Abel et M Nelson (éds), Circles of Care, SUNY Press, 1990.

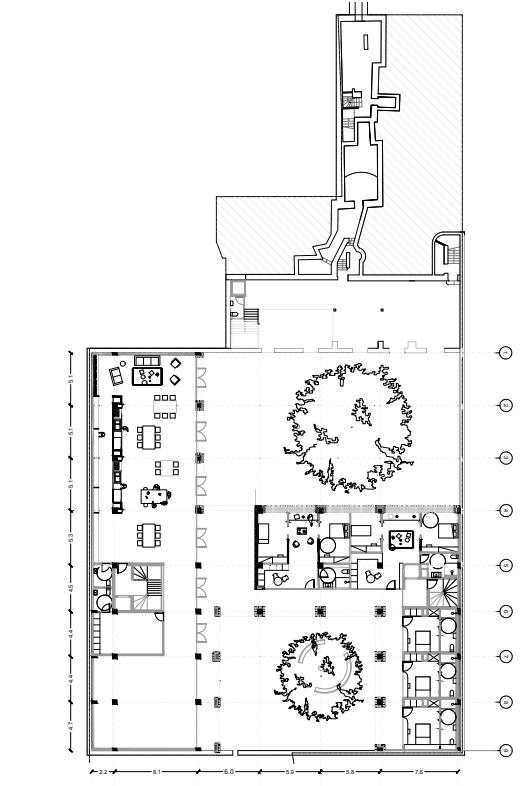
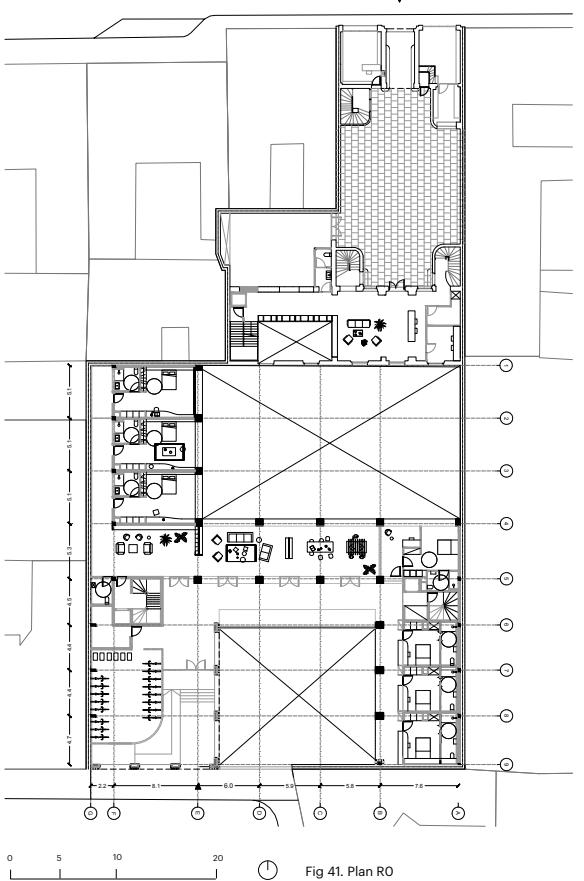
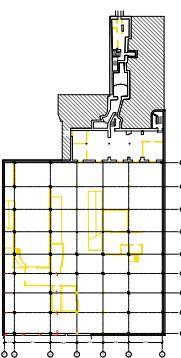
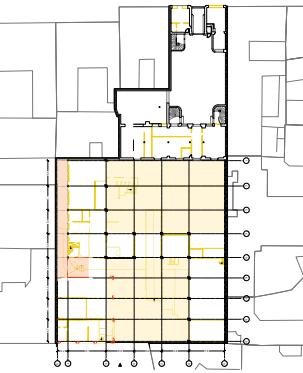


Fig. 41. Plan RO



3.2.5. Les seuils

La manière dont les espaces sont agencés peut influencer les dynamiques relationnelles, favorisant ou entravant la communication, le soutien émotionnel et le bien-être général. Comment procurer aux habitantes un réel sentiment de sécurité une fois à la maison, et se sentir protégées, surveillées, mais pas enfermées ?

Dans ce projet, le parcours est pensé depuis la rue jusqu'à la chambre. L'enjeu était de flouter la frontière entre extérieur et intérieur et rendre visible des espaces normalement dérisoires pour les architectes, qui par conséquent sont sombres et clos. Une attention particulière a été portée sur ces espaces de seuil, qui sont par exemple les halls d'immeubles, les cages d'escalier, les circulations. Pour les rendre hospitaliers, ces espaces deviennent des lieux de sociabilité plus accessibles, plus partagés et donc plus sécurisés.

Les paliers

Le hall d'entrée et les circulations dans les étages sont dessinées comme des espaces de respiration, toujours entre le dedans et le dehors. Ces espaces sont conçus pour permettre que l'on s'arrête, que l'on discute, que l'on interagisse, et offrent aux habitantes un espace de vie supplémentaire, ainsi qu'un espace de jeux pour les enfants (fig 43).

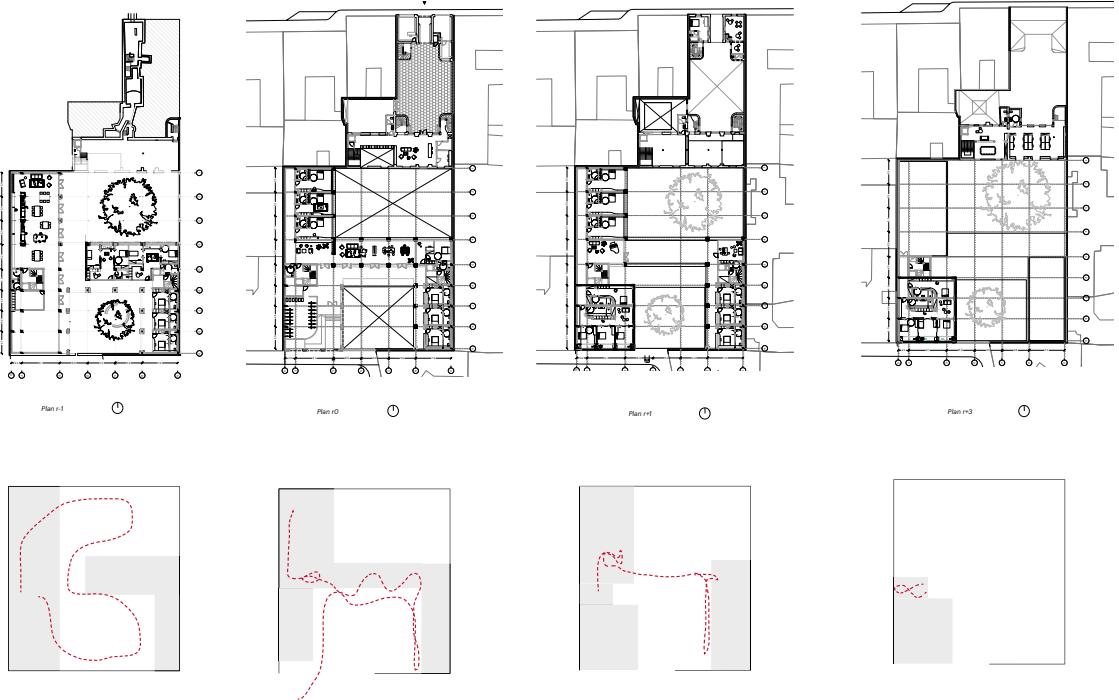


Fig. 43 Les circulations, des extensions de l'espace de vie entre le dedans et le dehors - Plans d'étages et diagrammes conceptuels de la circulation entre le plein (gris) et le vide (blanc)

Chez soi dans l'intimité

Enfin, la chambre est le premier espace permettant de garantir une autonomie à chacune, particulièrement diminuée chez les mères de famille monoparentale dont la charge mentale est très importante. Le projet propose 35 logements de différentes typologies compte tenu des profils hébergés.

3.3.1. Différentes typologies répondant à la variété des profils hébergés

L'objectif était de ne pas imposer une manière d'habiter mais proposer diverses typologies, adaptées aux différents besoins. La situation particulièrement contraignante de cette parcelle est une opportunité pour créer différentes situations d'habitutions adaptées à une variété de profils pouvant être hébergés. Ainsi, le projet rassemble 16 studios pour jeunes adultes, 13 T1 pour femmes seules, et 6 logements évolutifs pour femmes avec enfants.

Les studios, accessibles depuis des coursives, sont pensés selon une organisation plus communautaire (fig 44). Les chambres de 21 m² sont équipées d'une kitchenette mais chaque étage dispose d'un salon et cuisine commune comme extension de l'espace de vie individuel. Devant les entrées des logements, l'espace peut être personnalisé, favorisant le sentiment d'appartenance au lieu. Les coursives apportent une surface ajoutée au logement, un espace tampon, un espace potentiel. Les T1, disposant d'une entrée plus intime, sont plus adaptés à des femmes seules plus âgées (fig 45).

Enfin, prendre en compte l'évolution et la diversité des schémas familiaux invite à remettre en question le caractère universel et standardisé de l'unité de logement. L'objectif est d'imaginer d'autres alternatives aux logements composés de chambres de tailles différentes pensés pour des couples avec enfants.

3.3.2. Flexibilité et modularité

Les logements pour plusieurs personnes sont imaginés comme un organisme vivant et adaptable. Grâce à des pièces de taille similaire séparées par des parois coulissantes, les plans proposent un schéma plus ouvert qui permet à chaque habitante de définir la fonction de chaque pièce et adapter son espace de vie aux différentes situations d'habitation (fig 48). Cette flexibilité facilite particulièrement la vie de familles monoparentales, recomposées, des personnes seules ou en situation précaire. Plus libre, cette organisation de l'espace permet aux habitant.es de choisir la manière dont elles souhaitent le meubler et se l'approprier. Par exemple, une mère de famille vivant dans un T3 au rez de jardin peut facilement transformer la chambre de son enfant absent en espace de travail, ou profiter de cet espace comme extension du salon (fig 47). De plus, ne pas hiérarchiser les tailles des pièces permet d'offrir aux enfants la même générosité en terme d'espace qu'aux adultes.

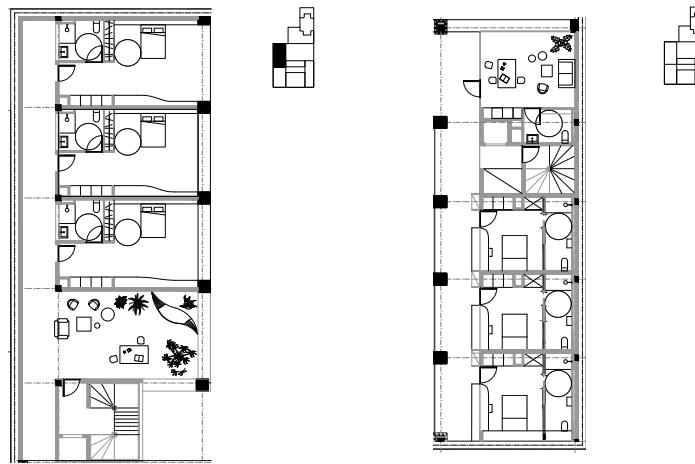


Fig. 44. T1 38 m²

Femmes seules, un accès plus privé

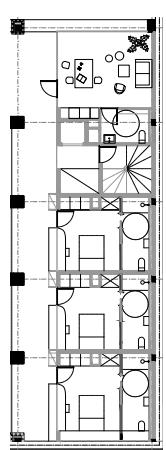


Fig. 45. Studios 21 m²

Jeunes adultes, une organisation communautaire.

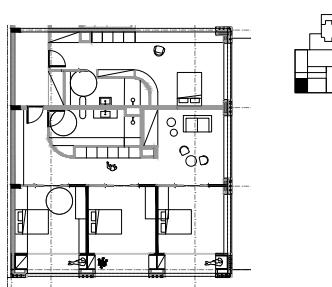


Fig. 46. T1 - 40m² / T4 - 105 m²

Femmes avec enfants : un rapport au ciel, au paysage urbain

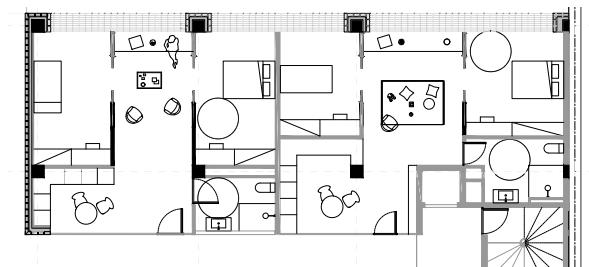


Fig. 47. T3 - 65 m²

Femmes avec enfants : un rapport au sol, à la nature



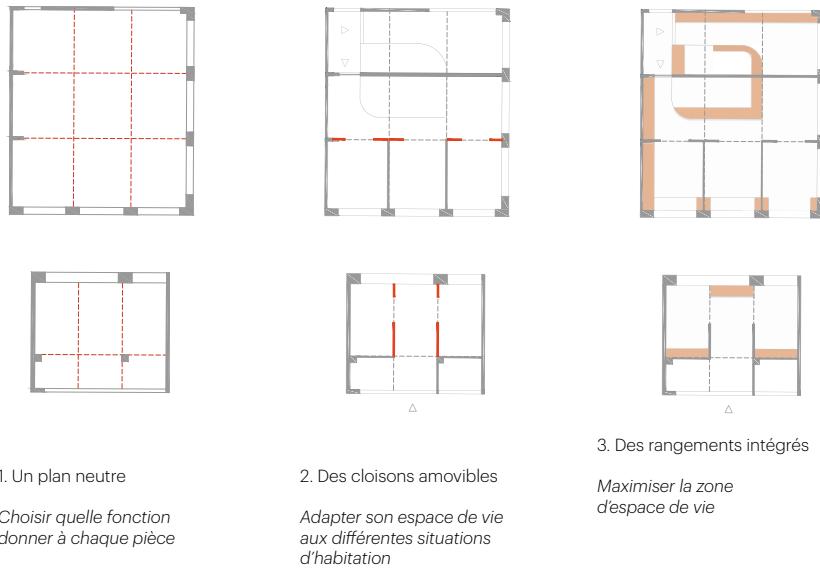


Fig. 48 Diagramme sur les concepts de flexibilité des logements

Sur la façade sud, la seule donnant sur la rue, des loggias s'enfoncent dans l'épaisseur du volume, permettant de filtrer la lumière, intimiser les espaces de vie et offrir un espace extérieur privatif et appropriable aux habitantes (fig 46).

Ainsi, autour d'espaces communs et d'espaces entièrement privatisables, ce projet pourrait créer un équilibre entre vie privée et vie commune. Ce nouveau mode d'habiter autour d'un vivre-ensemble favorise le collectif à l'heure où la société ne cesse de s'individualiser. Mais la mise en place de ce nouveau mode de vie ne peut être efficace qu'en réfléchissant à garantir une architecture pérenne et durable.

Chez soi dans la durée

Penser à la santé et au bien-être des habitantes implique de s'intéresser également à la durabilité du projet, au confort thermique et à la traçabilité des matériaux. Comment rénover thermiquement la structure des entrepôts ? Comment construire la surélévation neuve ? Comment rendre cet ensemble harmonieux, homogène et intégré à l'ensemble ?

Par le choix de la brique comme matériau principal, de revêtement et structurel, les différentes entités se fondent dans un ensemble, à la fois intégré au tissu haussmannien et à l'édifice de l'hôtel particulier.

3.4.1 Créeer une harmonie du lieu : Un matériau, plusieurs fonctions :

Fonctions symboliques : Mémoire d'un lieu, souvenir d'une époque

L'utilisation de la brique est un clin d'œil au passé industriel du lieu et également un hommage à une époque importante dans l'histoire du logement social parisien. En effet, les années 1920 et 1930 sont marquées par la construction des HBM (Habitats à Bon Marché). Ces habitations étaient destinées à fournir des logements abordables aux travailleurs et aux familles modestes, répondant à la pénurie de logements causée par la guerre et la croissance rapide des villes. Les HBM visaient à améliorer les conditions de vie des classes laborieuses en offrant des logements à loyer modéré, souvent dotés de caractéristiques modernes et d'équipements collectifs. L'utilisation de la brique dans ce projet est donc un moyen de valoriser ce matériau et rendre hommage à une époque souvent oubliée de l'histoire parisienne.

Fonctions économiques et écologiques :

La brique est une solution constructive économique, son utilisation permettant de réduire les matériaux complémentaires comme l'enduit. De plus, la brique est un matériau recyclable et extrêmement durable, de plus de 100 ans. Les façades en briques nécessitent donc généralement peu d'entretien. Elles conservent leur couleur d'origine et résistent bien aux taches, ce qui réduit les coûts d'entretien à long terme.

Simple à mettre en œuvre, son utilisation réduit la pollution lors de la construction. Enfin, ses bonnes performances thermiques et résistances au feu justifient leur utilisation en revêtement de façade pour un projet de logements. De ce fait ce matériau constitue l'enveloppe de la structure des entrepôts, intégrant une isolation par l'extérieur.

Fonctions structurelles :

La brique, matériau de construction ancestral, a également des qualités porteuses qu'il me semblait intéressant d'expérimenter pour le volume de la construction neuve. Ainsi, nous pouvons dire que dans le cas de la

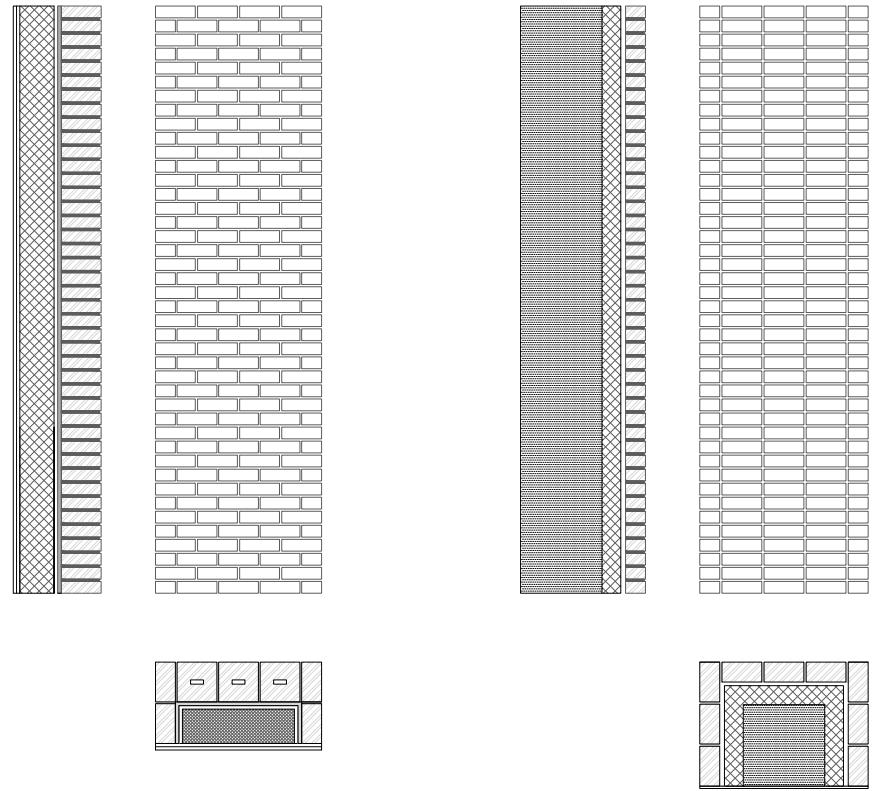
réhabilitation des bâtiments des entrepôts, c'est le détail d'un détournement de la brique qui conçoit l'enveloppe, mais pour la construction neuve, c'est une pensée constructive qui crée la forme. La construction neuve est réalisée en blocs 6,5 x 22 x 22 de terre cuite associés à une isolation thermique par l'intérieur (fig 49). De section carrée (22 x 22 cm), cette brique spécifique est à la fois structurante et décorative, pleine et porteuse. Le bloc de terre cuite 6,5 x 22 x 22 est un produit naturel et durable, fabriqué à base d'argiles et de sables extraits à proximité immédiate du site de production, cuit à très haute température. La pose de blocs 6,5 x 22 x 22 permet de réaliser à la fois la paroi extérieure du bâtiment et l'épaisseur totale du mur porteur. Ainsi, le squelette et la peau du bâtiment sont associés pour créer le confort intérieur des logements. Cette brique est utilisée dans le nord de la France depuis des décennies, et plus récemment de plus en plus pour des immeubles de logements de grande hauteur. Compte tenu du nombre limité de projets en Ile de France, j'ai été amenée à contacter les fournisseurs pour obtenir la fiche technique du matériau et en comprendre sa mise en œuvre (cf annexes). J'ai pu également avoir accès au panel de choix de briques et choisir celle du projet, couleur ivoire s'intégrant au tissu haussmannien en pierre, à l'aspect moulé main. Finalement, ces deux utilisations permettent la mise en place d'un continuum spatial s'intégrant au contexte local.

Fonctions esthétiques : homogénéité et intégration au contexte local

Grâce à la liberté architecturale possible par l'utilisation de ce matériau, la brique peut être utilisée pour plusieurs éléments comme le revêtement de sol, les sous faces, ou la réalisation de murs courbes, de moucharabieh, etc. Ces nouvelles façades épaisse et ce continuum spatial créent une enveloppe uniforme, protectrice, et participe à créer une ambiance chaleureuse. De plus l'aspect minimal et moulé main des briques donne une échelle humaine au bâtiment. Une attention particulière est portée sur l'appareillage des éléments et le dessin du calpinage au sol (fig 50, 51, 52 et 53). Enfin, la variété de couleurs disponibles permet de choisir une tonalité qui se fond dans le contexte parisien environnant (fig 49).



Fig. 49. La brique 22x22 et les différents éléments complémentaires (mulots, plaquettes, etc) et un échantillon de la brique choisie, documents issus de la documentation de la briqueterie du Nord



Détail de mur en maxi-brique, plan coupe et élévation

Détail de poteau isolé par l'extérieur, plan coupe et élévation

Fig. 50. Comparaison de deux éléments de façade, à gauche la construction neuve et à droite la réhabilitation : la différenciation entre la brique porteuse et la brique de parement est soulignée par le dessin de l'appareillage

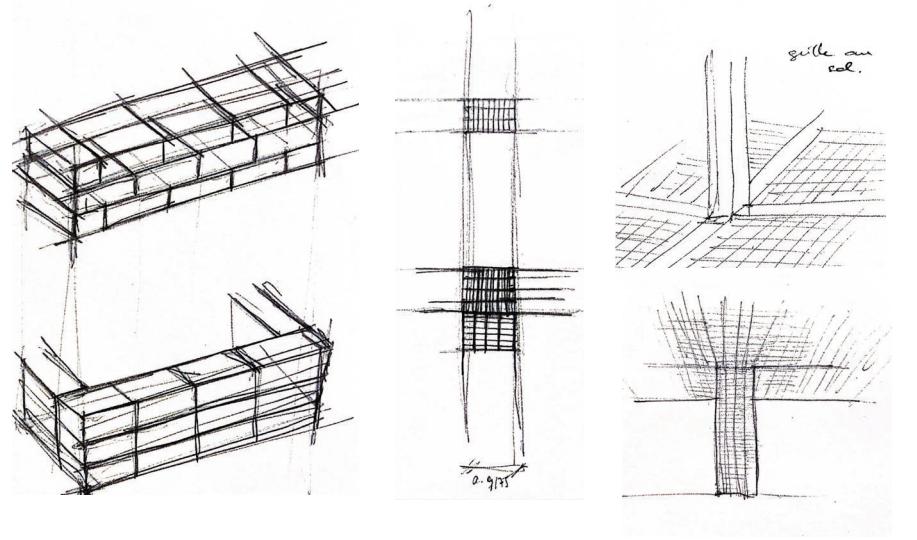


Fig. 51. Croquis de recherche sur l'appareillage des briques

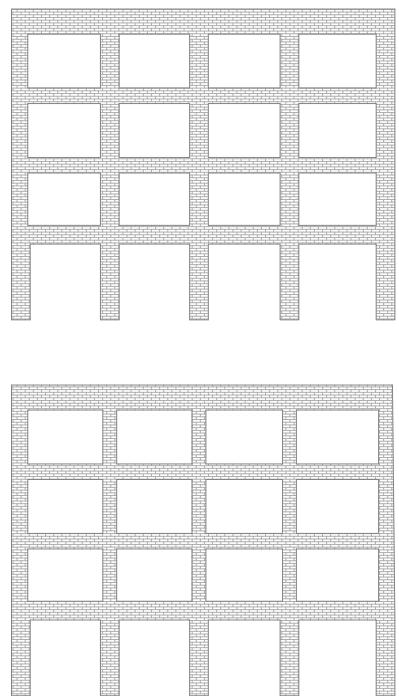


Fig. 52. Recherche de proportions de façades : l'épaisseur en brique s'amincit dans les étages en suivant l'épaisseur du poteau d'origine

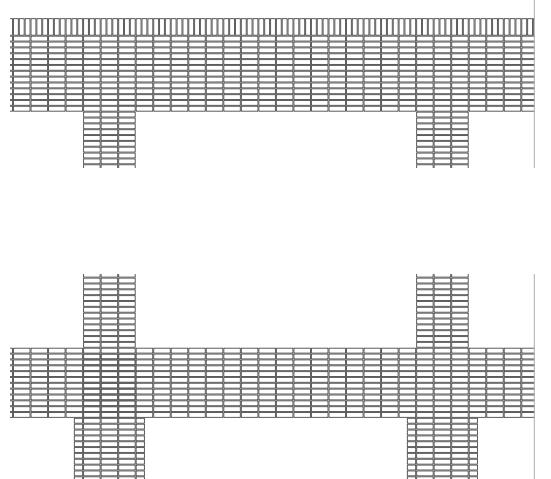
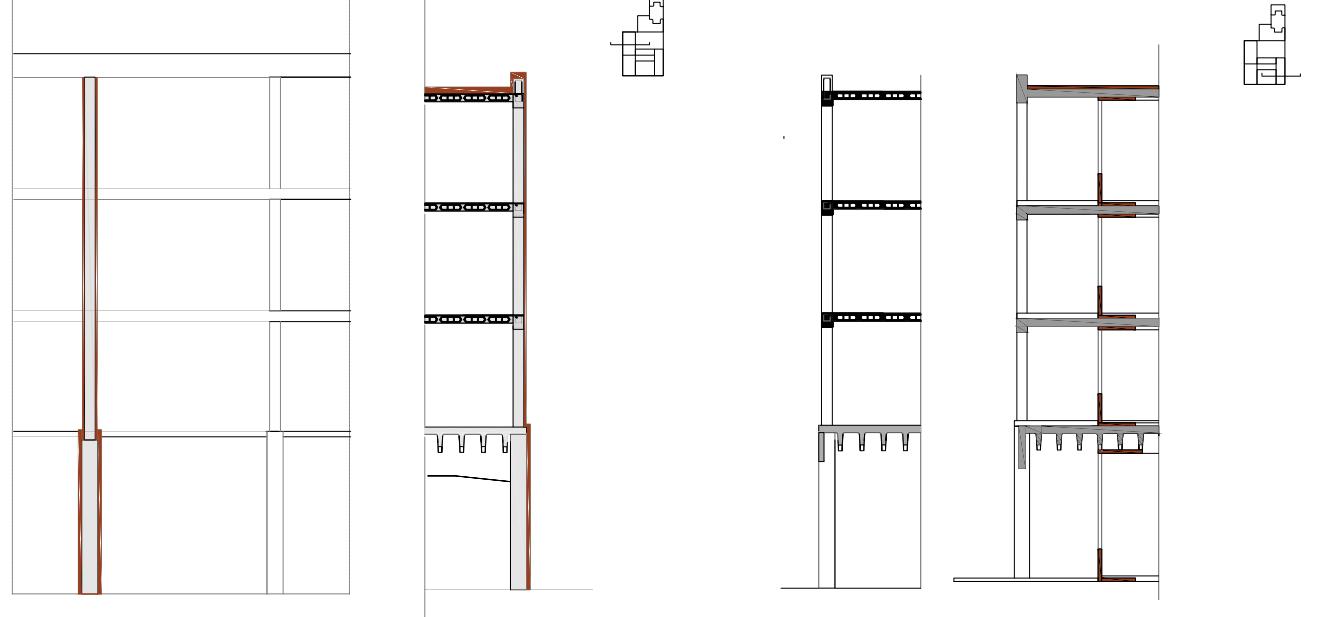


Fig. 53. Détail de l'appareillage des briques, De haut en bas : 1. le couronnement du bâtiment en toiture, 2. L'aminçcement des poteaux

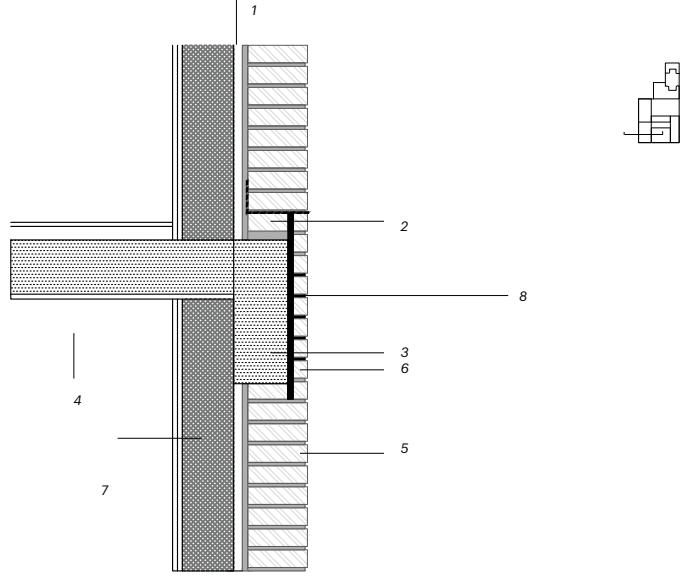
3.4.2. Assurer le confort thermique des logements : Trois systèmes d'isolation suivant les situations

Ce projet regroupant des situations différentes, différents systèmes d'isolation ont été pensés pour assurer le confort thermique des logements.



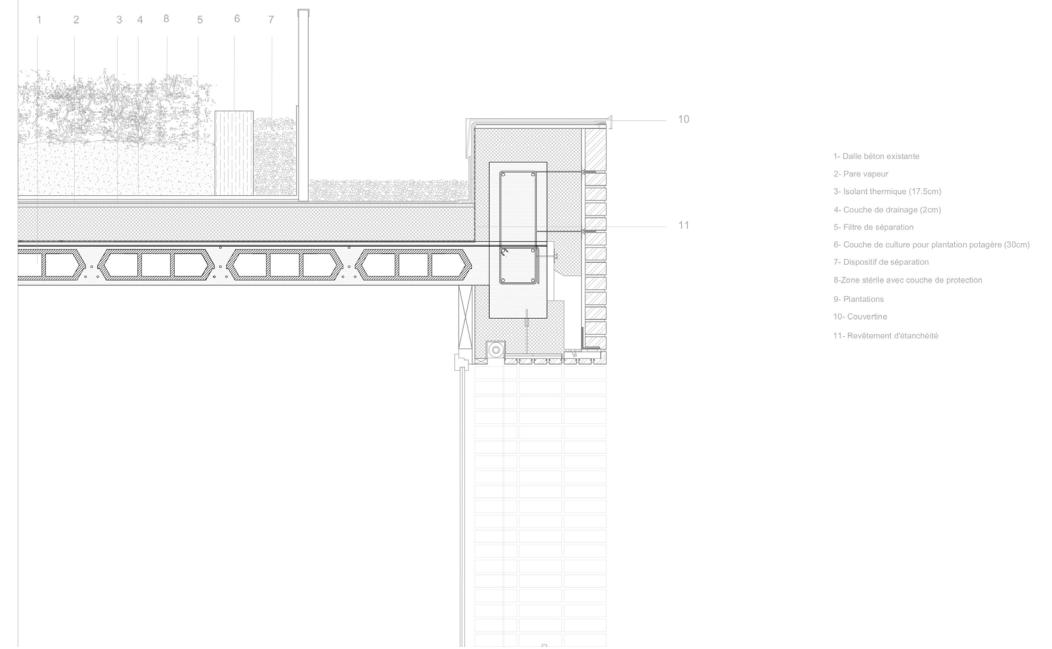
1. Façades sans coursive : Isolation par l'extérieur

2. Façades avec coursive : Isolation par l'intérieur, pont thermique traité par retour d'isolant sur un mètre linéaire

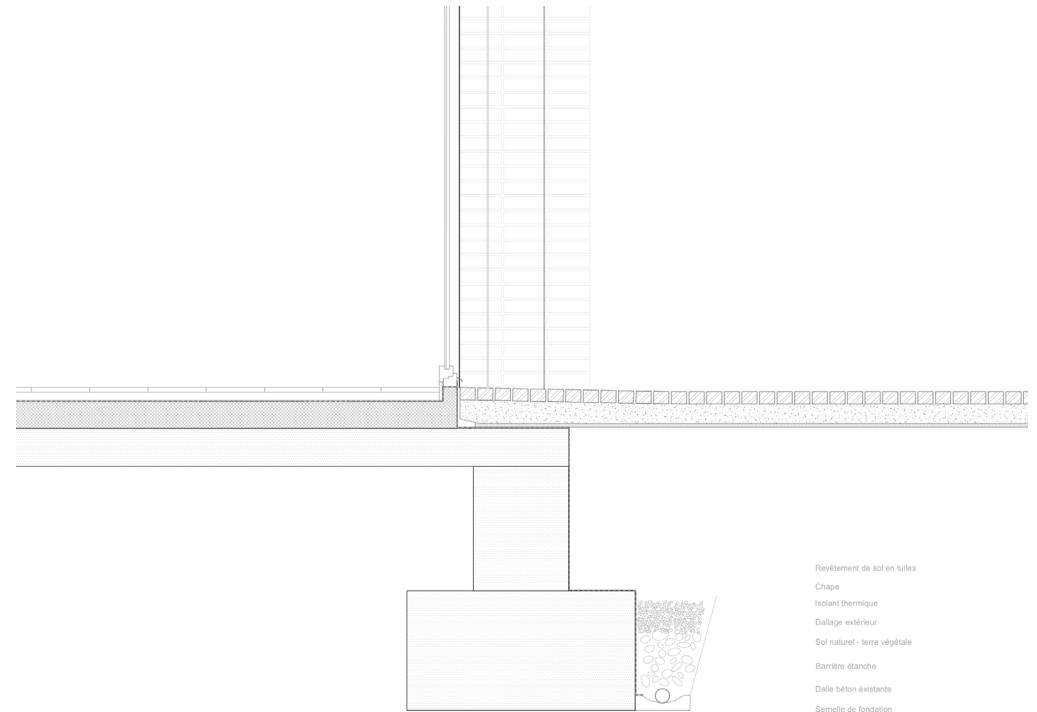


3. Construction neuve : Isolation thermique par l'intérieur, solution thermique alternative au rupteur thermique et spécifique à l'utilisation des blocs de terre cuite utilisés : Insertion d'un isolant entre la planelle d'about de plancher et la dalle en béton au moment de la mise en oeuvre sur le chantier

- 1. Vide d'air 2cm
- 2. Accessoires
- 3. Linteau préfabriqué
- 4. Dalle de béton 20cm
- 5. Blocs 6,5 x 22 x 22
- 6. Mulots 52x220x65cm
- 7. Complex d'isolation en fibre de bois
- 8. Isolant e=20mm, h=350mm



- 1- Dalle béton existante
- 2- Pare vapeur
- 3- Isolant thermique (17,5cm)
- 4- Couche de drainage (2cm)
- 5- Filtre de séparation
- 6- Couche de culture pour plantation potagère (30cm)
- 7- Dispositif de séparation
- 8- Zone stérile avec couche de protection
- 9- Plantations
- 10- Couvertine
- 11- Revêtement d'étanchéité



- Revêtement de sol en tuiles
- Chape
- Isolant thermique
- Dallage extérieur
- Sol naturel - terre végétale
- Barrière étanche
- Dalle béton existante
- Semelle de fondation

Fig. 54. Détail constructif du pied de façade et de la toiture : continuité de la matière entre le sol et la façade

3.4.4. Réemploi in situ des matériaux issus de la démolition

Béton

Site



Recyclage



Réemploi



Briques

Site



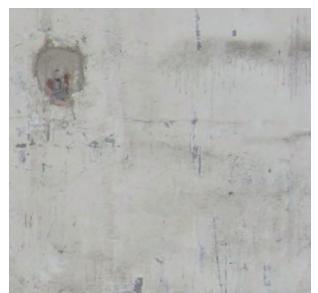
Recyclage



Réemploi



Débris



Granulats de bétons recyclés dans les patios



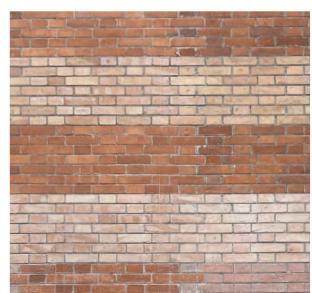
Fig. 55. Photographies personnelles de différents bétons présents sur le site



Mise en pigments



Gravats



Enduit d'argile
Revêtement de sol

Fig. 56. Photographies personnelles de différentes briques présentes sur le site

3.4.5. Des isolants biosourcés

Une isolation en fibre de bois pour l'intérieur des logements

L'utilisation de la fibre de bois se révélait être un choix judicieux pour l'isolation intérieure des logements. Tout d'abord, la fibre de bois est un matériau naturel et renouvelable, contribuant ainsi à des pratiques de construction durables et respectueuses de l'environnement. En raison de ses propriétés thermiques efficaces, la fibre de bois offre une isolation performante, aidant à maintenir une température intérieure confortable et à réduire la dépendance aux systèmes de chauffage et de climatisation. De plus, elle régule l'humidité, favorisant un environnement intérieur sain en prévenant la condensation. L'utilisation de la fibre de bois dans l'isolation intérieure contribue également à la création d'espaces plus confortables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique globale des logements. Enfin, elle offre une grande polyvalence et facilité d'installation, s'adaptant aux différentes configurations architecturales des habitations.

Les panneaux choisis sont des panneaux flexibles en fibre de bois de pin. (cf Annexes) Cette matière première est prélevée de manière durable dans les forêts avoisinantes, fournies par des scieries locales dans un rayon d'environ 50 km du site de production.



Fig. 57. Transformation de la fibre de bois en panneaux d'isolation

De l'ouate de cellulose pour les combles de l'hôtel particulier

L'utilisation d'ouate de cellulose, issu du recyclage de papier, est utilisée pour l'isolation des combles de l'hôtel particulier. Son application aisée permet une installation rapide et efficace adaptée à la structure souvent complexe de ces espaces, tout en préservant leur caractère architectural. Elle offre de très bonnes performances thermiques, assurant une isolation efficace des combles. La ouate de cellulose est également résistante à l'humidité, contribuant à la prévention des problèmes liés à la condensation.



De l'enduit chaux chanvre pour l'enveloppe de l'hôtel particulier :

L'enveloppe de pierre calcaire du bâtiment ancien est recouverte de 7cm d'enduit chaux chanvre, composé d'un mélange d'un liant et d'une charge végétale. Cette combinaison offre une amélioration significative du confort thermique dans les espaces intérieurs, conduisant à une réduction des besoins énergétiques. Bien que sa résistance thermique puisse être modérée, ce complexe isolant présente une particularité intéressante : il permet à l'eau de changer d'état en son sein. Ce phénomène s'accompagne d'une libération ou d'une absorption d'énergie, en fonction des saisons. Ainsi, les parois sont rafraîchies en été et réchauffées en hiver. De manière complémentaire, cette isolation contribue au stockage de carbone, absorbant environ 2.9 kg de CO₂ par mètre carré. Ainsi, en plus d'optimiser le confort thermique, l'enduit chaux chanvre s'inscrit dans une perspective écologique en réduisant l'empreinte carbone du bâtiment rénové.



CONCLUSION

Pour conclure, ce projet propose, au-delà d'un programme spécifique destiné aux femmes, une nouvelle manière d'habiter. Dans cette ébauche de projet, il s'agit d'orienter le regard vers la possibilité d'une architecture plus solidaire et inclusive. Mais ce nouveau modèle n'est qu'une possibilité parmi une infinité de réponses possibles. Les manières d'habiter sont subjectives et comme le disait déjà Renée Gahiloustet en 1993, "il est normal qu'à la variété des individus répondent de multiples propositions spatiales"¹.

Cette expérience m'a permis de réaliser que prendre en compte la situation spécifique des femmes en architecture était une porte d'entrée pour concevoir le projet. Cela permet d'interroger la manière dont l'espace est vécu et de soulever des questions fondamentales parfois ignorées des architectes. Je suis aujourd'hui convaincue qu'intégrer le discours des habitants n'est pas une contrainte mais une source d'imagination, un privilège, une opportunité pour créer.

Pour finir, ce travail réalisé sur une année est aussi le fruit de beaucoup de rencontres enrichissantes, et l'apprentissage d'un nouveau processus de conception.

Ce projet s'est construit finalement comme un puzzle, chaque habitante ou concepteur.rice interrogé.e et projet analysé est une pièce qui a nourri la réflexion et enrichi le fond. Les professionnel.les que j'ai pu rencontrer ou étudier ont des profils divers et pluridisciplinaires : des sociologues, architectes, géographes, urbanistes, mais aussi des militant.es féministes professionnalisé. es sur ces enjeux. En me rapprochant de certain.es d'entre iels dans le cadre du mémoire, j'ai réalisé que cette approche implique d'adopter des méthodes de conception autour de la collaboration et la co-construction, en incluant toutes les disciplines de manière transversale et en assurant une communication continue tout au long du projet. Il s'agit d'une longue démarche qui nécessite une remise en question globale des pratiques et du rôle des architectes.

Je suis aujourd'hui convaincue que cette approche pluridisciplinaire transcende les limites conventionnelles, créant des espaces qui répondent de manière holistique aux besoins complexes de la société contemporaine. Je m'engage donc moi aussi, à la suite de ce diplôme, à poursuivre cette méthode et m'inscrire dans cette nouvelle génération.

1. GAILHOUSTET, Renée, *Éloge du logement*, Paris, Massimo Riposati, 1993.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

BONICCO-DONATO Céline, Heidegger et la question de l'habiter, Une philosophie de l'architecture, Editions parenthèses, Marseille, 2019.

CHALJUB, Bénédicte, Renée Gailhoustet : Une poétique du logement, Paris, Éditions du Patrimoine, 2019.

CHOLLET Mona. Chez soi, Une odyssée de l'espace domestique. La Découverte, 2015. ELEB, Monique, Entre confort désir et normes : le logement contemporain (1995-2012),

Bruxelles, Edition Mardaga, 2013.

GAILHOUSTET, Renée, Éloge du logement, Paris, Massimo Riposati, 1993.

HAYDEN, Dolores, Redesigning the American Dream: Gender, Housing, and Family Life, New York, W.W. Norton & Company, 1984.

HAYDEN, Dolores, The Grand Domestic Revolution: A History of Feminist Designs For American Homes, Neighborhoods, and Cities. Cambridge, Mass. and London, England: The MIT Press, 1981.

LAMBERT Anne, DIETRICH RAGON Pascale et Bonvalet Catherine - Le monde privé des femmes, genre et habitat dans la société française. Ined Editions, Paris, 2018.

WOOLF Virginia, A Room of One's Own, Londres, Hogarth Press, 1929.

Articles

NICOLAS, Bernard, "Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer", Courrier hebdomadaire du CRISP, Vol 1970, n° 25, 2007.

TRONTO, Joan C., "Du care", Revue du MAUSS, n° 32, p. 243-265, 2008, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-243.htm>

VALLET-ARMEILLINO, Marion, "Le sujet en lieu sûr", Nouvelle revue de psychosociologie, n°24, p. 67-79, 2017, <https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2017-2-page-67.htm>

Conférences

Cité de l'Architecture et du Patrimoine, La ville au prisme du genre. 3. Chez soi : après l'urgence, 05/04/2022, <https://www.youtube.com/watch?v=HipzdVJEGDK>

Cité de l'Architecture et du Patrimoine, La ville au prisme du genre. 1. L'espace urbain du "care", 01/02/2022, https://www.youtube.com/watch?v=RPcLmh_Kk&t=1s

Tables rondes

Table ronde : "Voir et être vu : pour une architecture de la co-visibilité", Maison de l'architecture, 08/11/2022.

ANNEXES

Annexe n°1

Fiche mérimée de l'hôtel particulier

Immeuble (ancien hôtel Poufour du Petit)

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Immeuble

Titre courant :

Immeuble (ancien hôtel Poufour du Petit)

Localisation

Localisation :

Île-de-France ; Paris (75) ; Paris 5e Arrondissement ; 7 rue Lacépède

Adresse de l'édifice :

Lacépède (rue) 7

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

18e siècle

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

Date et niveau de protection de l'édifice :

1925/02/27 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Façade sur cour : inscription par arrêté du 27 février 1925

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Intérêt œuvre :

En 1834, Cavaignac et Berryer s'échappèrent de Sainte Pélagie par un souterrain donnant dans le jardin de l'hôtel. Site inscrit 06 08 1975 (arrêté).

Statut juridique

Références documentaires

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00088453

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-07-08

Date de la dernière modification de la notice :

2022-09-20

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine).

Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lien-eaire/n:19?RECH_S=PA00088453&type=simple

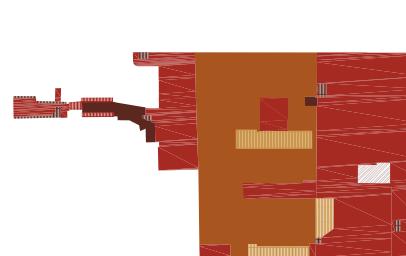
1 / 2

Annexe n°2

Tableau des surfaces du site - État existant

SURFACES

Surfaces de plancher Surfaces de plancher déduite



Bâtiment	Type de Surface	Surface (m²)
Bâtiment A	Locaux commerciaux	26,2 m²
Bâtiment B	Locaux commerciaux	150,6 m²
Bâtiment C	Locaux commerciaux	79,9 m²
Bâtiment D	Locaux commerciaux	134,0 m²
Bâtiment E	Locaux commerciaux	57,8 m²
Bâtiment F	Locaux commerciaux	414,3 m²
	Total Bâtiments	862,8 m²

Bâtiment	Type de Surface	Surface (m²)
Bâtiment B	Locaux techniques immobiles	29,2 m²
Bâtiment C	Stationnement	593,8 m²
Bâtiment C	Local technique immobile	3,5 m²
	Total	597,3 m²

Bâtiment	Type de Surface	Surface (m²)
Bâtiment E	Stationnement	19,6 m²
Bâtiment E	Local technique immobile	18,7 m²
	Total	38,3 m²

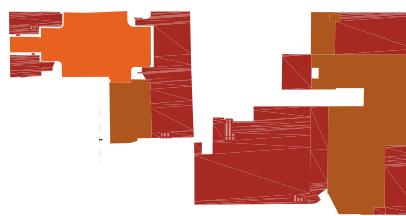
S. de Construction = 1527,6 m²

Hauteur < 1,80 m

Hauteur < 1,80 m

Hauteur < 1,80 m

Total Bâtiment = 862,8 m²

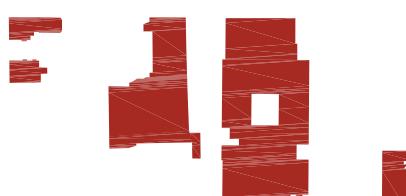


Bâtiment	Type de Surface	Surface (m²)
Bâtiment A	Locaux commerciaux	54,3 m²
Bâtiment B	Locaux commerciaux	161,3 m²
Bâtiment C	Locaux commerciaux	334,1 m²
Bâtiment D	Locaux commerciaux	103,8 m²
Bâtiment E	Locaux commerciaux	61,9 m²
Bâtiment F	Locaux commerciaux	52,6 m²
	Total Bâtiment	768,9 m²

Bâtiment	Type de Surface	Surface (m²)
Bâtiment B	Stationnement	76,3 m²
Bâtiment C	Stationnement	326,2 m²
Bâtiment D	Stationnement	29,4 m²
Bâtiment E	Stationnement	348,0 m²
	Total	1547,9 m²

Hauteur < 1,80 m

Total Bâtiment = 768,9 m²

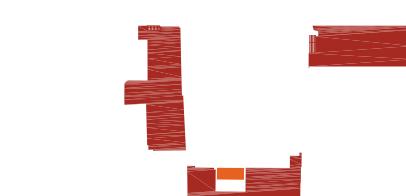


Bâtiment	Type de Surface	Surface (m²)
Bâtiment A	Locaux commerciaux	53,7 m²
Bâtiment B	Locaux commerciaux	227,9 m²
Bâtiment C	Locaux commerciaux	458,3 m²
Bâtiment E	Locaux commerciaux	61,6 m²
	Total Bâtiment	809,9 m²

Local technique immobile

3,5 m²

S. de Construction = 931,1 m²



Bâtiment	Type de Surface	Surface (m²)
Bâtiment A	Locaux commerciaux	77,3 m²
Bâtiment B	Locaux commerciaux	159,6 m²
Bâtiment C	Locaux commerciaux	166,9 m²
Bâtiment D	Locaux commerciaux	126,1 m²
	Total	594 m²

Hauteur < 1,80 m



Bâtiment	Type de Surface	Surface (m²)
Bâtiment B	Surface de plancher	160,1 m²

Locaux commerciaux

160,1 m²

Annexe n°3

Fiches résumées des études de cas en région parisienne

LE PALAIS DE LA FEMME

LOCALISATION Paris 11e, France

ANNÉE DE LIVRAISON 1910

ACTEURS

Gestionnaires Association Esperem
Propriétaire Paris Habitat

PROGRAMME Foyer d'hébergement, centre d'hébergement de stabilisation et pension de famille.

SURFACE 3700m²

CAPACITÉ D'HEBERGEMENT 350 hébergés

PROFIL HÉBERGÉ personnes en grande difficulté, dont 80% de femmes.

AUTRES PUBLICS Riverains, travailleurs sociaux, psychologues (3), personnes hébergées dans les hôtels du 11e arrondissement qui veulent utiliser la cuisine collective

Genèse / Contexte de la réalisation

Le lieu est construit en 1910 pour la fondation « Groupe des Maisons Ouvrières » en tant qu'hôtel pour hommes célibataires puis il est racheté par l'Armée du Salut en 1926 pour y loger des femmes dans la précarité. Depuis, le Palais de la femme est un établissement essentiel dans la prévention de l'exclusion sociale et de l'insertion.

Principes / Points clés / Enjeux

Mixité des publics
Espaces communs favorisant la rencontre
Espaces collectifs intégrant d'autres publics
Programmes favorisant l'accès à l'emploi et l'insertion sociale.

PROGRAMME

FOYER D'HÉBERGEMENT

280 studios avec salle de bain

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE STABILISATION DE 50 PLACES

30 femmes seules

20 mères avec leur enfant

PENSION DE FAMILLE

20 logements, 24 places (16 personnes isolées et 4 couples)

SERVICE DE JEUNES MAJEUR.E.S NON ACCOMPAGNÉ.E.S,

27 places

ESPACES COMMUNS

Salle polyvalente avec bar 181 m²

Salle de conférence 693 m²

Salle de sport

Restaurant

Salon de thé

Bureau

Bibliothèque

ESPACES OUVERTS AU PUBLIC

Cuisine collective (ouverte sur 3 créneaux au public)

PALAIS DES ENFANTS, CRÈCHE À VOCATION SOCIALE

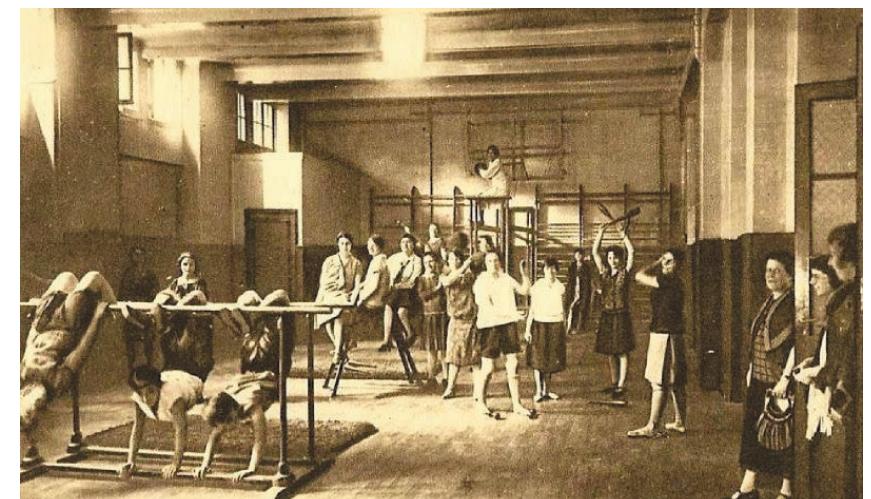
49 places

TERRE DE FEMMES, CHANTIER D'INSERTION

Formation théorique et technique pour 24 femmes



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Annexe n°3

Fiches résumées des études de cas en région parisienne

LA MAISON MARCEAU

LOCALISATION Paris 8e, France

ANNÉE DE LIVRAISON 2019 - 2021

ACTEURS

Gestionnaires Aurore et Plateau urbain

Propriétaire CIPAV

PROGRAMME Centre d'hébergement et locaux d'activité
(Occupation temporaire avant réaménagement)

SURFACE 2780 m²

CAPACITÉ D'HEBERGEMENT 55 logements

PROFIL HÉBERGÉ Femmes en situation de précarité et de vulnérabilité

AUTRES PUBLICS 37 structures occupantes, dont 3 entreprises plus importantes

Genèse / Contexte de la réalisation

Le projet de réhabilitation de cet ensemble de bureaux prévu pour le site est retardé par l'attente du permis de construire, ce qui bloque le démarrage des travaux et laisse le bâtiment inoccupé pendant un certain temps. En interne, les équipes de la Caisse de retraite interprofessionnelle des professions libérales (Cipav) envisagent de confier leurs locaux pour qu'y soit mené un projet solidaire et temporaire.

Objectifs

Mettre à profit un site vacant pour y développer un projet mixte, dont une partie destinée aux femmes en situation de vulnérabilité.

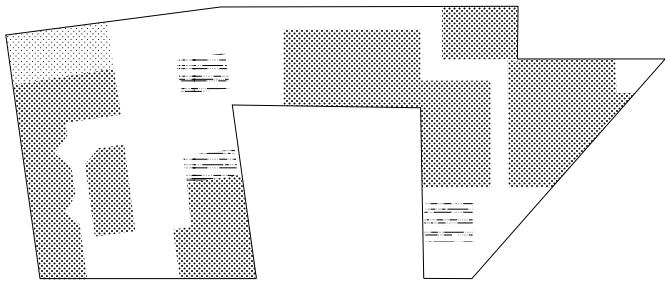
Principes / Points clés / Enjeux

Mixité des publics

Mixité des usages

Espaces favorisant la rencontre

Centre intégré au quartier



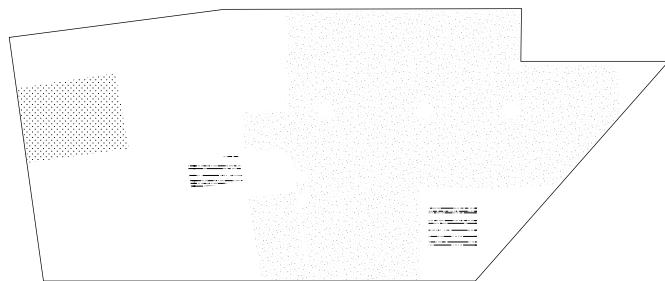
ORGANISATION SPATIALE

■ ESPACES PRIVÉS

□ ESPACES SEMI PRIVÉS

□ ESPACES PARTAGÉS / PARFOIS OUVERTS AU PUBLIC

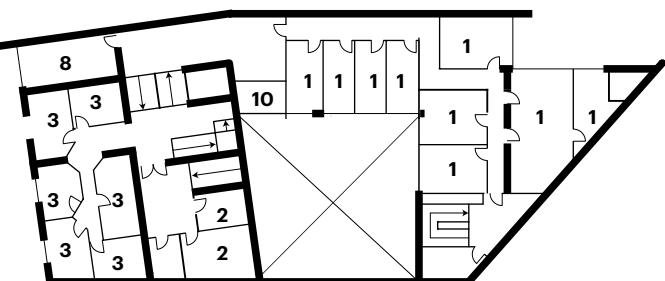
▬ CIRCULATIONS VERTICALES



PROGRAMME

LOCAUX D'ACTIVITÉ DE PLATEAU URBAIN (33%)

- 1 Associations, auto-entrepreneurs, entreprises dans les domaines de l'architecture, du cinéma, de la finance collaborative, du graphisme, musique, ...



Plan R+1

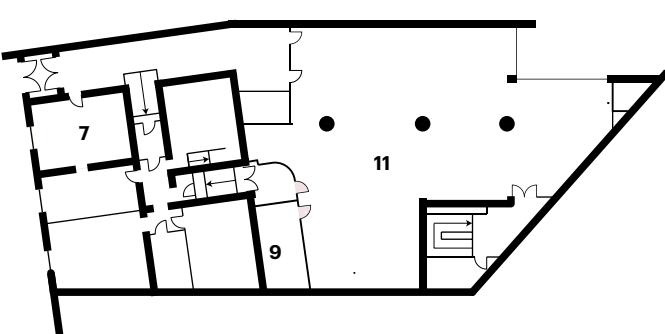
CENTRE D'HÉBERGEMENT GÉRÉ PAR AURORE (35%)

Espaces privatifs

- 2 Chambres partagées (2 à 6 personnes)
- 3 Bureaux de l'association

Espaces partagés entre hébergés

- 4 Salle de douche
- 5 Buanderie
- 6 Sanitaires
- 7 Bagagerie
- 8 Espace détente



Plan RO

ESPACES PARTAGÉS ENTRE TOUS (32%)

Intérieurs

- 9 Cuisine
- 10 Véranda

Extérieurs

- 11 Cour
- 12 Terrasse

Annexe n°3

Fiches résumées des études de cas en région parisienne

LE CHS SÉRAPHINE DE SENLIS

LOCALISATION Paris 12e, France

ANNÉE DE LIVRAISON 2017

ACTEURS

Gestionnaires Association Esperem

Propriétaire Paris Habitat

PROGRAMME Centre d'hébergement et de stabilisation, crèche et Ephad

SURFACE 2780 m²

CAPACITÉ D'HEBERGEMENT 34 logements

PROFIL HÉBERGÉ Femmes isolées de plus de 45 ans, femmes avec enfants entre un et six ans

AUTRES PUBLICS Résidents de l'Ephad et la crèche

Travailleurs sociaux et psychologues

L'équipe d'Esperem : cheffe de service, agent hôtelier, deux agents d'accueil-administratif et un gardien

Genèse / Contexte de la réalisation

Réflexion commune entre l'association Arfog-Lafayette, spécialisée dans la prise en charge des femmes victimes de violence, et l'association Monsieur Vincent, intervenant dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées. Le directeur de l'association Arfog-Lafayette a souhaité mener un projet à destination des femmes à la rue « vieillissantes », pour lesquelles il constate un manque de structures dédiées.

L'association Monsieur Vincent envisage d'ouvrir un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ephad) dans un immeuble récemment réhabilité par Paris Habitat. L'association Esperem, créée par la fusion des associations Arfog-Lafayette et Henri Rollet demande qu'une partie du site soit réservée à l'accueil d'un Centre d'hébergement et de stabilisation (CHS) à destination des femmes de plus de 45 ans ayant eu un parcours de rue ainsi qu'à l'ouverture d'une crèche.

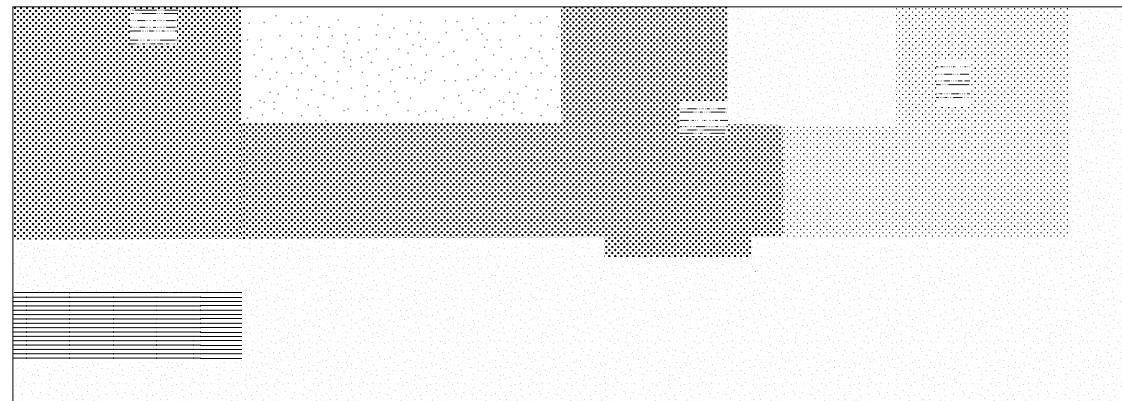
Principes / Points clés / Enjeux

Mixité des publics

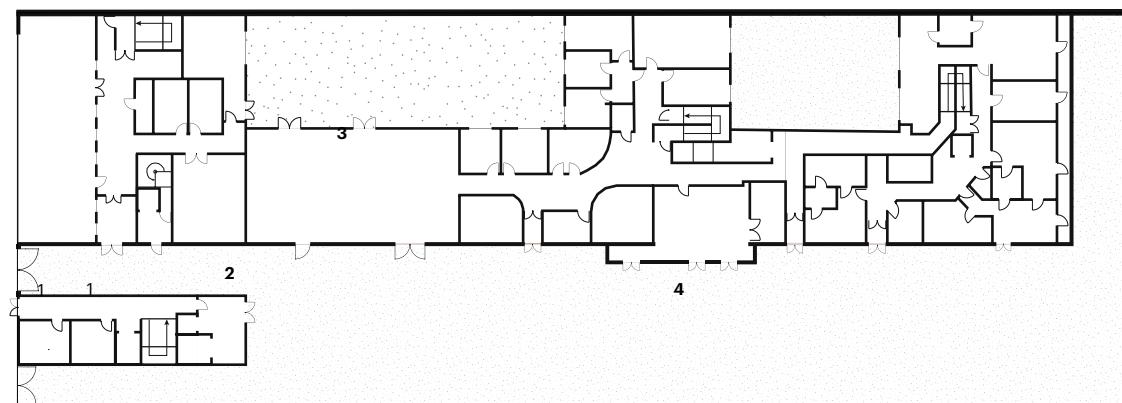
Mixité des usages

Espaces favorisant la rencontre : échanges formels et informels

Centre intégré au quartier



Plan RDC



ORGANISATION SPATIALE	PROGRAMME	EPHAD
	EPHAD	CENTRE D'HÉBERGEMENT (AUX ÉTAGES)
	CRÈCHE	Espaces privatis
	BUREAUX ET ACCUEIL ESPEREM	Studios (entre 18 et 23 m ²)
	ESPACES PARTAGÉS	20 pour femmes et enfants 14 pour femmes âgées
	CIRCULATIONS VERTICALES	
	1 Bureaux Esperem	3 Salon au rez-de-chaussée ouvert sur une terrasse Salles à manger à chaque étage, Salles d'activités Salons avec bibliothèque Chapelle
	2 Accueil Esperem	
		Espaces partagés entre les résidents et Esperem
		Salle à manger Salle polyvalente Buanderies
		ESPACES PARTAGÉS AUX TROIS STRUCTURES
		4 Cour

Annexe n°4

Fiche technique du bloc apparent de terre cuite de 22x22cm

NORME: EN 771-1 +A1: 2015			
Dimensions	Tolérances dimensionnelles	Plage	
longeur	220 mm	T1	R1
largeur	220 mm		
hauteur	65 mm		
Caractéristiques essentielles		Performances	
Planéité	NPD		
Parallélisme	NPD		
Configuration	Briques de perforations avec un pourcentage de vide compris entre 30% et 40%		
Résistance à la compression (moyenne) à la face de pose	25 N/mm ² Classe : RC 250	EN 772-1	
Dilatation due à l'humidité	≤ 0,6 mm/m	EN 772-19	
Adhérence	> 0,15 N/mm ²	EN 998-2 Annexe C	
Teneur en sels solubles	S2	EN 772-5	
Réaction au feu	A1	Décision 96/803/CE de la commission , amendée par la décision 2000/605/CE	
Absorption d'eau	12%		
Permeabilité à la vapeur d'eau	5/10		
Isolation acoustique contre les bruits aériens directs Masse volumique: 1168kg/m ³			
Catégorie D1	mini	maxi	
	1052 kg/m ³	1284 kg/m ³	EN 772-13
Résistance thermique	0,67 W/m.K	Selon rapport n°P007301-3	
Durabilité vis-à-vis de la résistance au gel/dégel	F2 "Exposition sévère"	NF EN 771-1/CN Annexe C	
Substances dangereuses	Pas de règlement applicable		

Annexe n°5

Croquis personnels de projets de transformation d'hôtel particuliers, extraits du carnet de croquis

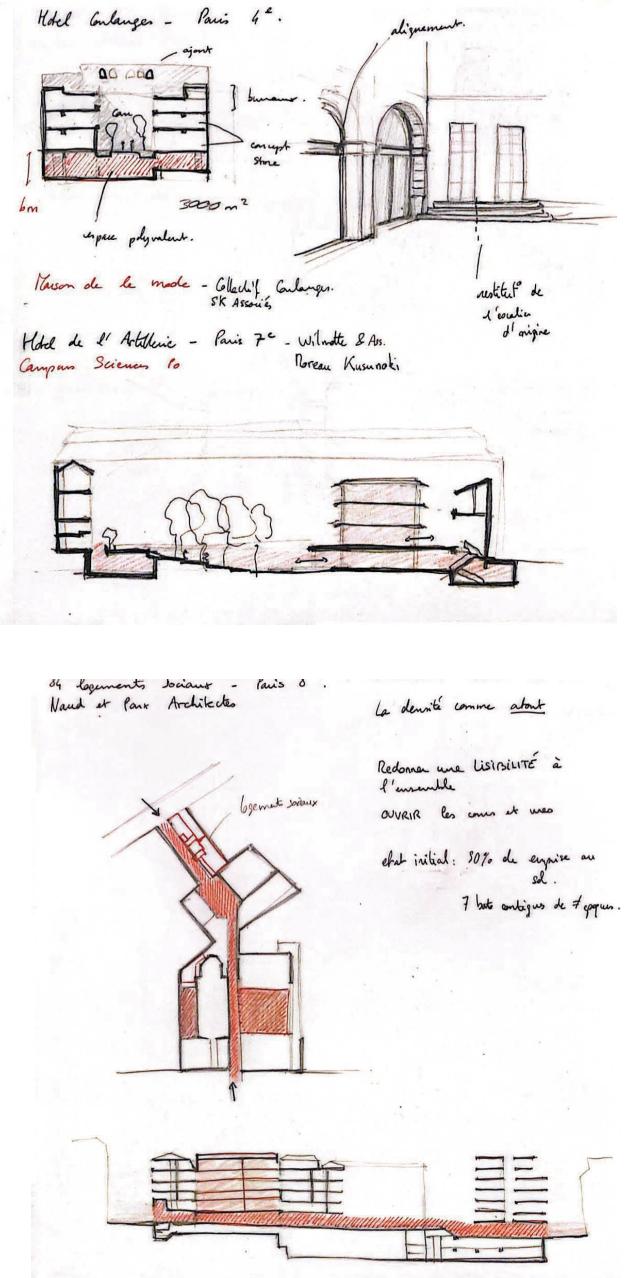
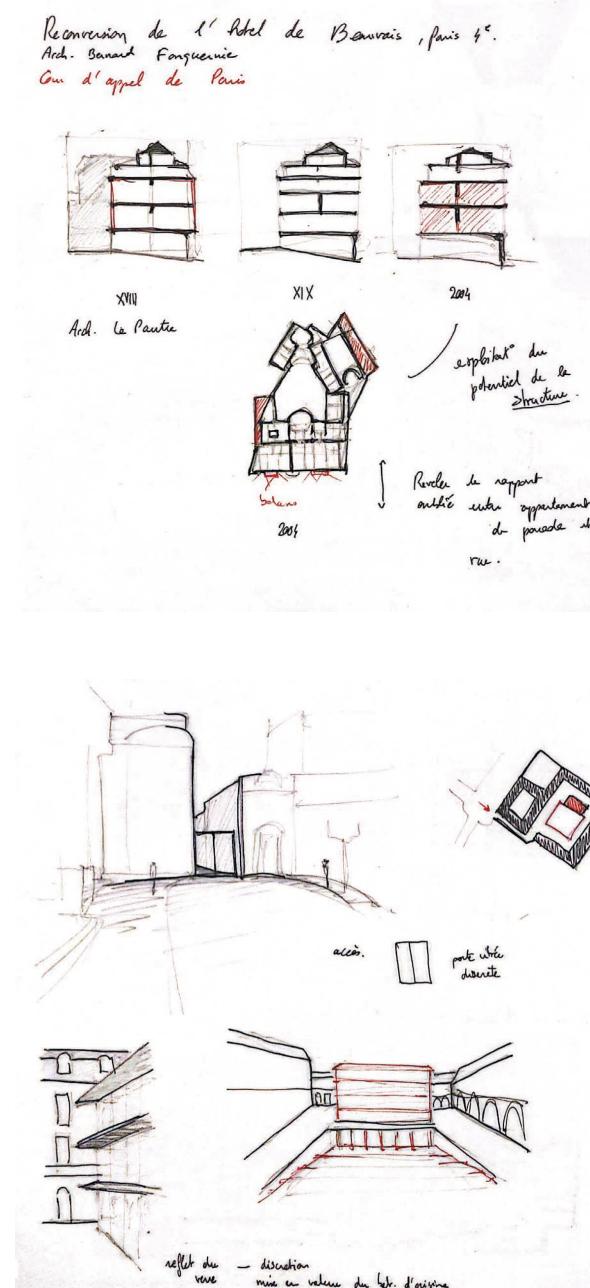


TABLE DES MATIÈRES

5 Remerciements

7 Sommaire

8 Introduction

9 Un projet né d'une expérience de terrain

9 Architecture et genre : une question ancienne et toujours actuelle

14 Vers la conception d'un lieu à soi

17 Méthodologie

19 Le genre comme porte d'entrée dans le projet

19 Un projet construit à partir d'une enquête ethnographique

25 01. COUVRIR UN BESOIN

27 1.1. Un besoin de sécurité matérielle

28 1.2. Un besoin d'appartenance, d'estime de soi et d'accomplissement
au sein de son habitat

28 1.3. Des besoins aux stratégies de conception : une approche holistique
pour la réalisation d'une maison des femmes

33 02. IDENTIFIER UN SITE

41 2.1. Le territoire du site

53 2.2. L'histoire du site

59 2.3. L'architecture du site

75 03. IMAGINER SON DEVENIR

79 3.1. Chez-soi dans la ville

85 3.2. Chez-soi dans la communauté

97 3.3. Chez-soi dans l'intimité

103 3.4. Chez-soi dans la durée

115 Conclusion

118 Bibliographie

121 Annexes

132 Table des matières

